OPÉRATION MILITAIRE

6 terroristes éliminés à Keddara

P. 4

GRÂCE À LA PRÉSENCE DES POLICIERS

Un "réveillon" sans incidents

P. 6

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1762 | Mercredi 2 janvier 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013

Les Verts dès demain en Afrique du Sud

P. 17

TRANSPORT COLLECTIF URBAIN ET TAXIS

NOUVELLES TARIFICATIONS

Annoncés la veille par la tutelle et prévus pour le 1er janvier 2013, les réajustements des tarifs du transport collectif urbain et individuel des voyageurs ne sont toujours pas effectifs le jour "J "

P. 3

MÉDIAS PUBLICS

Une nouvelle grille de salaires

La corporation des médias publics commence plutôt bien l'année 2013. Et pour cause, elle vient d'être dotée d'une nouvelle nomenclature qui lui vaut de nouveaux salaires.

P. 5

SUITE A L'INSTALLATION DU NOUVEAU P/APC

Le siège de la mairie de Mkira incendié

P. 5

LE FLN PERD LA MAJORITÉ AU SÉNAT

Sale temps pour Belkhadem

P. 5

MidiLibre 01/13

Repères

132
journalistes ont été tués dans l'exercice de leur mission, a annoncé lundi l'Institut international de la presse (IIP/IPI), basé à Vienne.

52
millions de visiteurs en 2012 ont visité New -York, un nouveau record en la matière avec deux millions de touristes de plus qu'en 2011.

392.000
quintaux d'olives ont été récoltés durant la campagne de cueillette qui a pris fin dernièrement.

Des passeports biométriques à partir du 15 janvier 2013 dans 9 consulats

Les passeports biométriques au profit des ressortissants algériens établis à l'étranger seront émis à partir du 15 janvier 2013 dans neuf consulats pilotes, a réaffirmé, lundi à Alger, le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli. "Nous allons lancer officiellement la production des passeports biométriques pour nos ressortissants dans neuf postes consulaires", a indiqué M. Sahli lors d'une visite effectuée à la Direction des titres et documents sécurisés (DTDS), pour s'enquérir du processus d'établissement des passeports biométriques au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger.
Cette première étape concerne neuf consulats pilotes, "dont sept en France, un à Tunis et un à Montréal (Canada), ce qui représente plus de 50% de la communauté nationale établie à l'étranger", a-t-il précisé, ajoutant que cette opération devrait s'élargir au reste des consulats algériens à travers le monde.

Des cas de méningite entraînent la fermeture de la clinique privée Amina à Chiffa

La direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de la wilaya de Blida a procédé à une fermeture "préventive" de la clinique Amina, sise à Chiffa, en raison de l'apparition en son sein de cas de méningite, selon un communiqué de cette direction. Des investigations sont en cours pour déterminer la source exacte de cette maladie, a souligné la même source ajoutant que cette mesure préventive "a pris en considération" la situation des malades soignés au niveau de la clinique, notamment les dialysés qui ont été pris en charge au niveau d'autres structures spécialisées. La Direction de la santé, qui a précisé que ses investigations sont menées en collaboration avec les services spécialisés du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, outre des investigations menées par d'autres instances compétentes, a fait part de l'enregistrement, à ce jour, de 13 cas de méningite au niveau de cette clinique, dont deux cas mortels.

La caravane contre le sida sensibilise 200.000 personnes à Sétif

La caravane de sensibilisation aux dangers du VIH-sida a permis de toucher, tout au long du mois de décembre en cours, près de 200.000 citoyens dans différentes communes de la wilaya de Sétif, selon les initiateurs de cette action de prévention.
Cette caravane placée sous le slogan ''Notre espoir est plus grand que notre douleur" a sillonné la plupart des communes de cette wilaya, y compris les plus éloignées, organisant à chacune des étapes des expositions expliquant les moyens de se prémunir de cette redoutable maladie. Les animateurs de la caravane ont "jeté l'ancre" dans les places publiques des localités visitées pour se rendre dans les écoles, les établissements de jeunes, les enceintes sportives et même les cafés, distribuant prospectus et dépliants et répondant à tous les questionnements des citoyens, a ajouté le directeur de l'Odej.
Plus de 400 personnes, entre professeurs, médecins et psychologues se sont relayés dans la mission d'encadrement de cette caravane qui aura atteint pleinement ses objectifs, selon M. Tedjar qui a noté que ces animateurs ont renseigné les populations sur les dernières recherches entreprises pour venir à bout de ce fléau. Ils ont également expliqué sans tabou les moyens de s'en prémunir, en particulier par l'utilisation du préservatif, seule méthode fiable, à l'heure actuelle, pour ne pas contracter le VIH-sida.

Dixit

Belkacem Sahli :

« Nous allons lancer officiellement la production de passeports biométriques pour nos ressortissants dans neuf postes consulaires. Il s'agit d'une première étape expérimentale qui devrait se généraliser pour le reste des postes consulaires à partir de février 2013. Nous pouvons dire que toutes les conditions techniques sont réunies pour la réussite de cette opération, et en ce qui concerne les conditions procédurales, nous avons donné des instructions aux chefs de centres consulaires pour alléger les procédures et améliorer les conditions d'accueil de nos ressortissants. »

Un goéland agressif agace les habitants de Lorient

Les habitants de Lorient, dans l'ouest de la France, ont remarqué depuis plusieurs mois que le même goéland était coupable de plusieurs vols de nourriture. Son comportement agressif commence à agacer les habitants.
"J'ai sorti mon sandwich de son papier, j'étais prête à le croquer. J'ai alors senti un choc, comme si on me bousculait par-derrière. C'est là que j'ai vu le goéland et senti ses coups de bec sur ma joue", a déclaré une des victimes du goéland de Lorient relayée par Ouest France. Comme un véritable "serial killer", ce volatile est considéré comme le danger du centre-ville de Lorient, dans l'Ouest de la France.
La mésaventure de cette victime n'est malheureusement pas la seule rapportée. En effet, le fameux goéland est présent "chaque matin vers 11h30 [...]. Il se pose sur un panneau ou une voiture et attend sa proie", a expliqué un commerçant du coin. Les délits du volatile ne se contentent, fort heureusement, qu'à de la nourriture et ne s'attaque pas aux passants. Cependant, les victimes du goéland affirment toute que ses attaques et son comportement sont brusques et agressives. L'an dernier, le volatile a été repéré à la fête foraine où il a eu le culot de voler des chichis.
Mais le comportement assez insolite et original de ce goéland n'est pas sans explication. En effet, en temps normal, ce genre d'animal sauvage craint la présence humaine et s'enfuie lorsque des humains l'approche. "C'est certainement un animal qui a été nourri dans un endroit précis et qui a perdu la peur de l'homme", a analysé le responsable du centre de soins pour animaux sauvages Volée de piafs, Didier Masci.
La meilleure solution pour mettre un terme à tous ces vols serait donc certainement de s'emparer du volatile et de le confronter à des oiseaux de son espèce afin qu'il réapprenne à vivre comme un véritable animal sauvage. Ainsi, "il serait obligé de se débrouiller, de chasser" quand il sera de nouveau remis en liberté, a expliqué monsieur Masci.

Un singe à dos de... chien à la mi-temps d'un match de foot

Un singe qui grimpe sur le dos d'un chien en pleine course pour guider des chèvres, cela est peu banal. Et pourtant, des milliers de spectateurs et de téléspectateurs ont pu assister à cette scène incroyable lors de la rencontre de football américain entre Indianapolis et Houston. Les mi-temps de rencontres de football américain réservent parfois de belles surprises comme celle d'un singe grimpant sur un chien qui court, samedi 30 décembre. Portant une tenue bleue à l'image de l'équipe à domicile, les Colts d'Indianapolis, ce petit singe chevauche un chien en train de courir comme un vrai petit chevalier. Cette drôle de scène s'est déroulée lors de la mi-temps de la rencontre opposant donc les Colts aux Texans d'Houston. On peut donc voir, sur cette vidéo, un singe muni d'un casque, d'un maillot aux couleurs des Colts en train de grimper sur un chien. Parmi les chèvres aussi présentes sur le terrain, le chien entame une course folle sur une partie du terrain. Ce qui est plutôt amusant à regarder, c'est le comportement du singe qui ne semble pas stressé et qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, semble avoir l'habitude de chevaucher des chiens ! Et réciproquement pour les compagnons à quatre pattes. Ce petit spectacle de singes fermiers a eu le succès escompté, notamment par le fait que cette scène a créé le buzz, mais aussi parce que l'équipe d'Indiana s'est imposée sur le score de 28 à 16.

TRANSPORT COLLECTIF URBAIN ET TAXIS

Annonce de nouvelles tarifications

Annoncés la veille par la tutelle et prévus pour le 1er janvier 2013, les réajustements des tarifs du transport collectif urbain et individuel des voyageurs ne sont pas effectifs le jour J

PAR DJAOUIDA ABBAS

PH : Khira negab

L'augmentation inattendue des tarifs du transport, une nouvelle saignée pour les ménages.

Si le premier jour de l'année rime avec la présentation de vœux, chez nous cela se fait au pied du lit avec les nouveaux tarifs de transport ; et pour cause, les prix, selon un communiqué du ministère des Transports ont changé dès le premier janvier. En effet le ministère des Transports a annoncé la veille, soit lundi, de nouveaux réajustements des tarifs, applicables à partir de mardi pour le transport collectif urbain de voyageurs et du transport par taxis. Ainsi les prix exercés varieront en fonction du type de transport, mais aussi du moyen de transport utilisé. Pour le transport collectif urbain de voyageurs dans un rayon de 30 km maximum, le ministère a fixé les tarifs du ramassage à 20 DA (un rayon de 10 km), 30 DA (20 km) et 35 DA (30 km) ; de même pour le taxi, le prix suit, c'est-à-dire grimpe. La nouvelle grille des tarifs plafonne aussi les transport par taxis individuel et collectif. Selon le même texte, repris par l'APS, les tarifs plafonds applicables au transport par taxi individuel sont de 15 DA/km. La prise en charge en course s'élèvera à 20 DA par km, stationnement pour attente (15 mn) à 20 DA et le transport de bagages supérieur à 15 kg sera facturé à 10 DA, selon le communiqué. S'agissant des prix exercés par le taxi collectif, la place sera facturée à trois DA/km pour l'intercommunal et l'interwilayas, et à cinq DA/km pour le transport urbain. Pour le reste, en l'occurrence, le transport routier des voyageurs au-delà de 30 km (interwilayas) le même communiqué annonce *«incessamment»* des réajustements sur les prix devant être appliqués. Pour le reste, ce communiqué précise que ces réajustements des tarifs contribuent à l'équilibrage de façon *"objective et progressive"* des coûts d'exploitation des moyens de transport des voyageurs. Dans les faits, rien n'a bougé, les prix sont les mêmes. Une halte chez un inspecteur de transport de bus à la place Audin nous dira que les prix sont pour l'instant inchangés. Même son de cloche du côté des taxis, tous types confondus, les tarifs n'ont pas bougé mardi 1er janvier. Hamid, chauffeur de taxi individuel, a lu l'information dans les journaux, la veille (31décembre 2012), il nous dira qu'il était à l'Office national de normalisation pour faire réviser son compteur, aucune décision n'a été prise ou du nouveau n'en été fait cas, nous confiera-t-il. Or, nous fera-t-il savoir, pour changer les tarifs il est impératif de passer par cet office pour régler le compteur. Il se trouve que le prochain rendez-vous de Hamid avec cet office est prévu pour le mois de mars prochain. Pour Hamid, cela ne fait aucun doute que ces augmentations ne sont pas pour aujourd'hui et encore moins pour demain. Reste que l'espoir fait vivre. D'autant que ces augmentations, les chauffeurs en ont toujours rêvé. Leurs tarifs n'ont pas bougé depuis les années 90. L'affaire est donc à suivre !

D. A.

PROFESSION DES GENS DE LA MER

Le naufrage du chalutier *El Khalil* a permis d'ouvrir des dossiers

PAR RAYAN NASSIM

Le naufrage du chalutier *El Khalil* a permis d'entamer une réflexion sur les mécanismes à mettre en œuvre pour éviter de tels accidents et assurer la protection sociale des gens de la mer, a déclaré lundi à Ténès (Chlef), le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi.

Le ministre, qui s'exprimait lors d'une cérémonie de remise d'aides aux familles des huit marins pêcheurs, portés disparus lors de cette tragédie, a indiqué à cet égard, que des dossiers ont été ouverts par son département ministériel en vue de prendre en charge cette catégorie professionnelle.

Au nombre de cinq, ces dossiers concernent l'amélioration de la pension de retraite et l'élargissement de la protection sociale des pêcheurs, la création d'une fondation de solidarité pour les gens de la profession, l'élargissement de l'assurance dans le métier de la pêche, la formation et enfin le renforcement du système d'alerte.

Après avoir évoqué les dangers de la mer, M. Ferroukhi a estimé nécessaire de *"respecter"* les bulletins météo spéciaux (BMS) et d'éviter toute aventure susceptible d'exposer l'équipage à des risques aux conséquences néfastes.

Auparavant, le ministre a procédé à une remise d'aides aux familles des pêcheurs disparus, tout en s'informant sur leurs préoccupations, notamment en matière de logement, d'emploi et de protection sociale.

Le chalutier *El Khalil'* avait disparu lors d'une sortie en mer le 29 décembre 2011 au large des côtes de Ténès (50 km au nord de Chlef) avec à son bord un équipage de huit marins pêcheurs. Les corps de 5 d'entre eux ont été rejetés par la mer sur le littoral du centre du pays, tandis que les trois autres sont toujours portés disparus.

En outre, aucun objet appartenant au chalutier, englouti par la mer, n'a été retrouvé, une année après sa disparition.

R.N.

SOUS LA PLUME

Tant qu'il y aura le train 11

PAR SORAYA HAKIM

Au premier jour de la nouvelle année, le gouvernement nous gratifie d'un réajustement des tarifs des transports, une manière de nous balancer une hausse en douceur sur le tapis. Et vlan ! Les premiers soucis qui mettent à mal les petites bourses pour le petit salarié qui, lui, ne possède pas de 4X4, mais plutôt tributaire des transports publics pour se rendre à son travail. Cette hausse cumulée sur un mois grèvera le budget d'une famille bien obligée d'utiliser les transports publics. L'indécence ne vient pas seulement du fait que l'on « réajuste » les tarifs mais qu'en guise de vœux pour 2013 et le 1er janvier, les pouvoirs publics annoncent tout de go une hausse des tarifs applicable ce jour. Sympa, le ministère des Transports, en prétextant qu'il s'agit d'un ajustement qui intervient dans la prise en charge « objective et progressive », il s'imagine faire passer la pilule à toute une frange de la population qui réagit de manière épidermique à toute augmentation. Les taxis, eux, sont veinards, et comme dit le vieil adage, le malheur des uns fait le bonheur des autres ; les taxieurs peuvent se frotter les mains et vont pouvoir appliquer leur tarif à la carte ou encore à la tête du client. Ces derniers ne se sont jamais conformés aux tarifs avancés par le ministère des Transports et ont toujours imposé leur diktat. Les clandestins vont aussi avoir la part belle et concurrencer par là même les taxis des grands centres urbains. Dans la foulée des « réajustements » concernant le rail, les airs et la mer sont à craindre et les autorités, pas habituées à mettre les formes, se fendront d'un communiqué pour annoncer la couleurs. Alors les fameuses augmentations de 2012 encensées par le gouvernement comme si c'était l'arrivée d'un messie vont partir en fumée et il ne restera aux travailleurs au salaire de crève le train 11 pour se déplacer et viva 2013 !

S. H.

> *« Les taxieurs peuvent se frotter les mains et vont pouvoir appliquer leur tarif à la carte ou encore à la tête du client. Ces derniers ne se sont jamais conformés aux tarifs avancés par le ministère des Transports et ont toujours imposé leur diktat. »*

A TRAVERS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

Les accidents de la route font des ravages

Pas moins de 42 accidents de la circulation se sont produits durant la dernière semaine du mois de décembre en cours, a-t-on indiqué, dimanche, auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

PAR INES AMROUDE

Ces accidents ont provoqué le décès d'une personne et occasionné des blessures *"de divers degrés de gravité"* à 38 autres, a précisé la même source.

Le non-respect des dispositions du code de la route, l'excès de vitesse et le verglas figurent parmi les principales causes des sinistres enregistrés dans cette wilaya, a-t-on ajouté.

Le plus grave parmi ces accidents s'est produit samedi dernier à l'entrée de la localité de Bir Haddada (sud de Sétif) lorsqu'un taxi et un véhicule de tourisme sont entrés en collision, provoquant la mort sur le coup d'une femme de 38 ans et blessant 8 personnes a encore relevé la même source. Aussi, deux personnes sont décédées et sept autres blessées dans un accident de la circulation survenu lundi dans la wilaya de M'sila, sur la route nationale (RN) n° 46 entre Boussaâda et Ain El Melh, indique la Gendarmerie nationale.

L'accident est dû à un carambolage provoqué par un camion de gros tonnage dont le conducteur a perdu le contrôle et qui a percuté plusieurs autres véhicules.

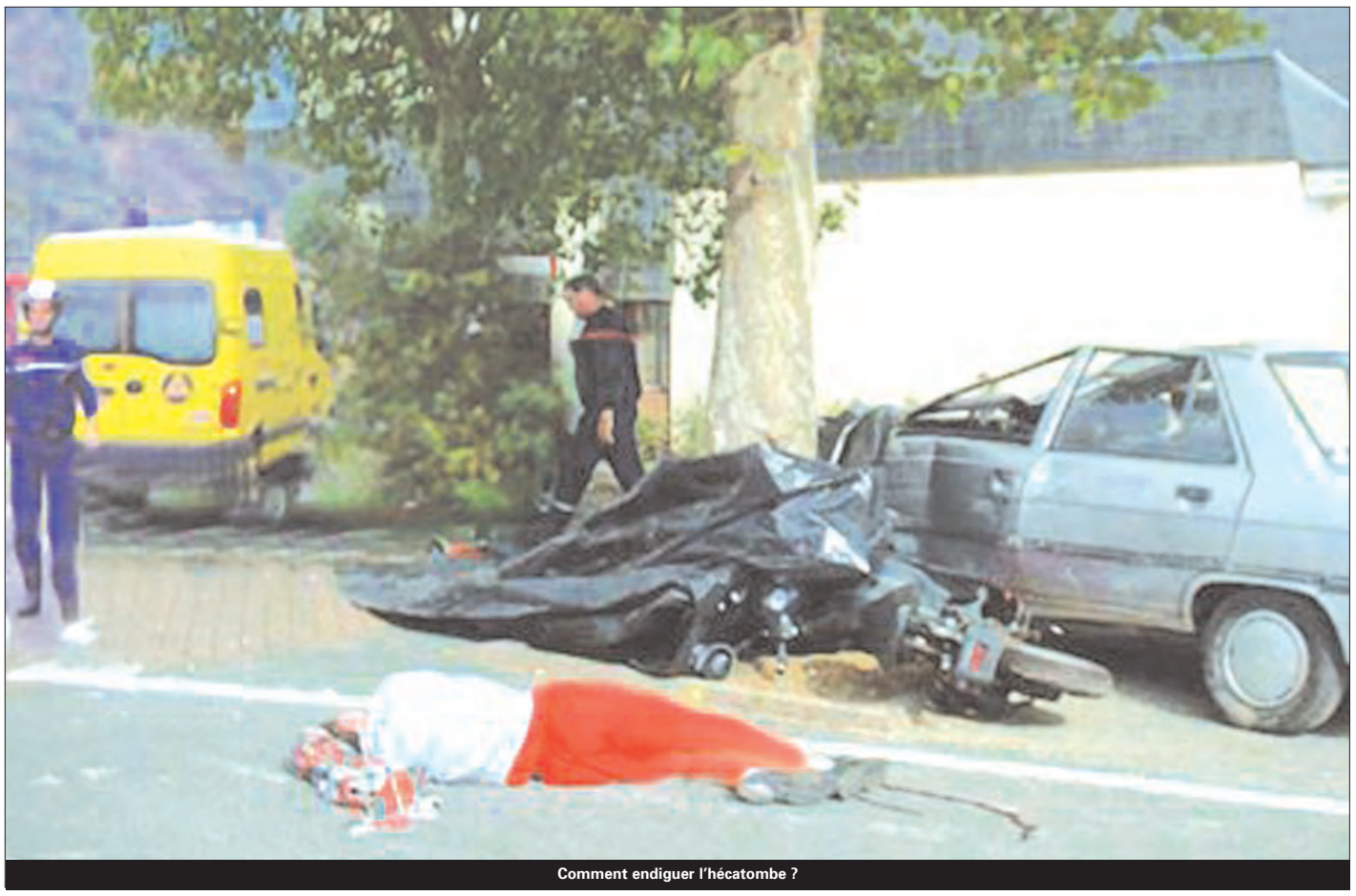

Comment endiguer l'hécatombe ?

Les corps des personnes décédées ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Boussaâda et les blessés se trouvent sous surveillance médicale au service des urgences du même établissement, a t-on ajouté. A Naâma, trois personnes ont été tuées et une autre blessée dans un accident de la circulation survenu lundi sur la RN-06 au sud de la wilaya de Naama, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC) de la wilaya.

L'accident s'est produit au niveau d'un virage près de la commune de Djeniane Bourezg, au sud de Naama, suite à une collision entre un autobus, assurant la ligne Tindouf - Oran et un véhicule touristique roulant en sens inverse, entraînant la mort sur le coup des trois passagers du véhicule léger, âgés entre 21 et 44 ans, et causant des blessures à un passager de l'autobus.

Les victimes et le blessé ont été transférés à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Ain Sefra, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident.

Sept personnes ont été tuées et 15 autres blessées dans 9 accidents de la circulation survenus la dernière semaine sur le réseau routier de la wilaya de Naama.

I. A.

ATTENTATS CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT ET LE SIÈGE DE LA SURETÉ DE BAB EZZOUAR

Le procès reporté à la prochaine session criminelle

Le procès de Fateh Bouderbala, responsable direct présumé des attentats à l'explosif qui avaient ciblé, en 2007, le Palais du gouvernement et le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar, devant se tenir lundi au niveau du tribunal criminel d'Alger, a été reporté pour la prochaine session criminelle.

Le président du tribunal criminel, Brahim Kharabi, a décidé de ce report en raison de l'absence de la défensede l'accusé, à savoir l'avocat Amine Sidhoum.

Selon l'arrêt de renvoi, l'accusé, autoproclamé "émir" de l'organisation terroriste "Al-Qaïda au Maghreb islamique" (AQMI) de la région d'Alger, avait reconnu avoir suivi par téléphone l'itinéraire des kamikazes qui étaient à bord des véhicules piégés jusqu'à leur arrivée sur les lieux ciblés (Palais du gouvernement et siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar où il leur avait donné l'ordre d'actionner leurs ceintures bourrées d'explosifs.

L'attentat du Palais du Gouvernement avait fait 20 morts et 222 blessés et celui de Bab Ezzouar, 11 morts et une centaine de blessés.

Agissant sur la base de renseignements fournis par l'accusé, les services de sécurité ont réussi à accéder à deux refuges de terroristes et à mettre la main sur des quantités d'explosifs et quelques armes légères.

Dans le premier refuge, situé à la cité Djaâfri de Réghaïa (est d'Alger), les policiers ont découvert 92 kg de matières explosives, alors que dans le second, situé à Béni Daoud dans la wilaya de Boumerdès, un lance-roquettes a été récupéré, ainsi que deux cartables bourrés d'explosifs, trois bombes artisanales et 21 détonateurs.

OPÉRATION MILITAIRE

Six terroristes éliminés à Keddara

Les forces de sécurité ont réussi dans la soirée de lundi dernier à éliminer sept terroristes de l'ex-GSPC de Abderahmane Droukdel, alias Abou Moussâab Abdelouadoud, au cours d'un ratissage d'envergure mené sur les hauteurs de Keddara à une vingtaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources crédibles. Agissant sur des informations faisant état de la présence d'éléments de l'ex-GSPC dans cette région limitrophe avec la localité de Lakhdaria (Bouira) connue pour être le fief traditionnel des groupes armés durant les années de braise, les forces de l'ANP se sont massivement déployées afin de venir à bout des acolytes de Droukdel qui continuent d'y écumer et semer la peur parmi la population. Selon une source au fait de la situation sécuritaire, ces informations ont été soutirées d'un terroriste qui s'était rendu, la semaine écoulée, aux services de sécurité dans la commune voisine de Béni Amrane. Nos sources précisent que l'opération a été menée au lieu dit Boulzazen, un village situé sur les hauteurs de la commune de Keddara. Quatre d'entre eux ont été éliminés dimanche dernier, deux avant-hier et le dernier a été abattu hier matin, ajoutent nos sources. Leurs dépouilles mortelles ont été acheminées vers la morgue de l'hôpital de Thénia pour leur identification. Selon nos sources, l'opération se poursuit toujours et le bilan pourrait s'alourdir dans les prochaines heures qui viennent. Des sources non encore confirmées indiquent que durant l'opération, un terroriste a été capturé et un autre aurait pris la fuite après avoir été blessé par les tirs nourris des soldats del'ANP. Ce coup de filet a permis la récupération d'un important lot d'armes à feu sur les terroristes abattus. Le nombre de terroristes, en fait, éliminés durant le mois de décembre de l'année écoulée, s'élève à 10 ce qui porte le chiffre à 70 acolytes de Droukdel éliminés durant l'année précédente par les forces combinées de sécurité à l'échelle de la wilaya de Boumerdès.

T. O.

AIN TEMOUCHENT

Trafic de fausses ordonnances

Les éléments de la brigade économique et financière de la police judiciaire d'Ain Témouchent ont mis fin, cette semaine, à un trafic d'encaissement illicite de frais médicaux dans lequel sont impliqués une pharmacienne et trois médecins généralistes exerçant au chef-lieu de wilaya, a indiqué lundi la sûreté de wilaya dans un communiqué.

La pharmacienne se faisait rédiger des ordonnances chez ces médecins, dont l'un d'eux exerçant dans le secteur public, aux noms de personnes non assurées, exploitant les cartes Chiffa laissées chez elle par des assurés sociaux, a-t-on précisé.

Le pot aux roses a été découvert par la Caisse de sécurité sociale (Cnas), lorsqu'un assuré non diabétique s'est vu prescrire à son insu des médicaments contre cette maladie chronique. L'enquête diligentée par la police a évalué le préjudice à plus de 2,60 millions de dinars, les trois médecins ayant rédigé un total de 712 ordonnances fausses, a-t-on signalé. Présenté devant le parquet d'Ain Témouchent, le dossier de cette affaire dans laquelle sont impliquées également deux assistantes de la pharmacienne, a été transmis au juge d'instruction, a conclu le communiqué.

MÉDIAS

La presse publique a une nouvelle grille de salaires

La corporation des médias publics commence plutôt bien l'année 2013. Et pour cause elle vient d'être dotée d'une nouvelle nomenclature qui lui vaut de nouveaux salaires.

PAR BELKACEM LAOUFI

Lundi, les directeurs des différentes entreprises publiques et les représentants des sections syndicales concernées ont signé à Alger l'accord sur les salaires des travailleurs du secteur public de l'information. Un accord applicable avec effet rétroactif à compter de janvier 2012. Le dossier avait été préparé depuis mars dernier par une commission dite « de la grille de salaires des travailleurs du secteur public de l'information».

S'il est vrai que cet accord était attendu depuis plus d'une année, il n'en demeure pas moins qu'il répond dans l'ensemble à une revendication portée par les professionnels de la presse. Les postes de travail, le régime indemnitaire et la question de la promotion des travailleurs et ce, en fonction de leur parcours professionnel, ont été donc revus à l'aune des nouvelles exigences du métier. Pour le ministre de la Communication,

Mohamed Saïd « *la signature de l'accord s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en vue d'améliorer les conditions des travailleurs des entreprises de presse* ». Comme l'a rappelé le ministre, cette avancée appelle d'autres efforts comme la question de relancer le fonds de la presse écrite, le statut particulier des journalistes et l'élargissement de la protection sociale aux journalistes contractuels. Selon Mohamed Said « *la loi sur l'audiovisuel sera appliquée en 2013 et le conseil de déontologie sera mis en place la même année* ».

Et de préciser « *le champ d'action de l'Autorité de régulation de la presse écrite sera élargi afin d'améliorer les conditions de travail des journalistes et des travailleurs, l'Etat a-t-il ajouté s'emploiera pleinement à la réalisation de cet objectif* ». Le ministre de la Communication a lancé un appel aux journalistes pour qu'ils « *collaborent avec les responsables des entreprises de presse en vue d'améliorer les performances professionnelles* ». Par là même il a exhorté le syndicat et les directeurs d'entreprises de presse à ouvrir un dialogue de façon à permettre l'émergence de solutions à tous les problèmes des travailleurs. Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, s'est félicité de cet accord en le qualifiant d'« *excellent* », estimant qu'il contribuera à l'amélioration des conditions des travailleurs du secteur. « *Ces efforts ont permis aux travailleurs du secteur de bénéficier d'une grille de salaires et d'un plan de carrière attendus depuis 40 ans* » a ajouté le SG de l'UGTA.

Pour rappel l'accord collectif sur la grille de salaires des journalistes et assimilés de la presse publique a été signé le 16 avril dernier. Cet accord collectif porte également sur le point indiciaire qui a été arrêté à 40 DA. Ce même point indiciaire arrêté à 40 DA sera appliqué, précise-t-on, pour le salaire de référence de l'ensemble des travailleurs des entreprises du secteur de la communication.

B. L.

LE FLN PERD LA MAJORITÉ AU SÉNAT

Sale temps pour Belkhadem

KAMAL HAMED

Se secrétaire général du parti du FLN, Abdelaziz Belkhadem, traverse une bien mauvaise pente. De revers en revers sa position au sein du vieux parti s'est considérablement fragilisée. En l'espace d'un mois, Belkhadem a en effet perdu tous ses paris. Ainsi et coup sur coup, le secrétaire général du vieux parti n'a pu réaliser ses vœux d'avoir le contrôle de 1000 assemblées populaires communales (APC) et la majorité des sièges au Conseil de la nation.

Le FLN ne contrôle qu'un peu plus de 500 APC, soit très loin des ambitions affichées par Belkhadem. Les malheurs de ce dernier se sont accentués lorsque les résultas des élections relatives au renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation sont tombées. Le FLN a été ainsi distancé par son frère ennemi, le RND. Ainsi sur les 48 sièges mis jeu lors de ce scrutin du 29 décembre, le FLN n'a pu décrocher que 17 sièges alors que le RND en a obtenu 24. Avec ce score, le FLN perd la majorité des sièges au Conseil de la nation au profit de son rival. Car avec 44 sièges, le RND est devenu la première force politique au sein de la Chambre haute du Parlement alors que le FLN ne dispose que de 39 sièges. Un résultat qui constitue un véritable camouflet pour Belkhadem ce d'autant que le FLN détient la majorité dans les assemblées locales et devrait théoriquement remporter la majorité des sièges au Conseil de la nation. IL faut dire que beaucoup d'élus du FLN ont voté contre les candidats de leur parti. Le bureau politique du FLN a indiqué dans un communiqué rendu public dimanche dernier que *«durant huit ans et au cours de six scrutins et trois échéances indirectes, le bureau politique note que le FLN reste la première force dans le pays et la plus représentée au sein des assemblées élues y compris le Conseil de la nation»*.

Ce résultat fait certainement le bonheur des détracteurs. Ces derniers vont ainsi lui imputer l'entière responsabilité de ces déconvenues électorales. Ils l'attendent de pied ferme au tournant. Le face à face entre Belkhadem et ses opposants au sein du parti aura lieu le 31 janvier prochain et ce à la faveur de la tenue d'une session ordinaire du comité central (CC).

Une session qui s'annonce en effet, explosive car Belkhadem risque d'y laisser des plumes cette fois-ci. Les membres du CC affiliés au mouvement de redressement et d'authenticité ou ceux qui ont affiché au grand jour leur opposition vont certainement cordonner leur action en vue de tenter de le destituer de son poste de secrétaire général. *«Nous avons la majorité au sein du CC et nous invitons Belkhadem a aller d'emblée au vote»,* a récemment indiqué Abdelkrim Abada, le coordonnateur du mouvement de redressement. La bataille promet d'être serrée entre les protagonistes du vieux parti. Et il n'est pas exclu que le scénario vécu lors de la dernière session du CC soit réédité. Rappelons que lors de la dernière session les anti et les pro Belkhadem se sont affrontés à l'intérieur de la salle où devait avoir lieu la rencontre. Les partisans de Belkhadem, qui s'estimaient majoritaires ont, après un blocage d'une journée, investi de force la salle pour déloger les opposants. La donne a peut être changé car les détracteurs de Belkhadem disent qu'ils sont majoritaires. Le secrétaire général contesté du FLN, Abdelaziz Belkhadem, court le risque d'être mis en minorité alors que certaines sources le donnent déjà pour démissionnaire.

K.H.

TIZI OUZOU

Moussa Tamatardaza élu sénateur

PAR LOUNES BOUGACI

Sans aucune surprise, l'avocat Moussa Tamatardaza, candidat du Front des forces socialistes et également président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou a remporté le vote pour les sénatoriales qui s'est tenu au siège de la wilaya de Tizi Ouzou. Moussa Tamtardaza a obtenu 347 voix sur les 693 qui se sont exprimées, soit un taux de plus de 50 %. Il était prévisible que ce soit Moussa Tamatardaza qui allait sortir vainqueur de cette élection pour siéger au niveau du Sénat surtout après l'annonce faite par le Rassemblement pour la culture et la démocratie concernant son boycott.

Le RCD était en effet le seul parti qui aurait pu rivaliser avec le représentant du FFS. Le RCD, pour rappel, détient pas moins de trois cent dix élus au niveau des APC et de l'APW. De son côté, le FFS recèle 275 élus à l'échelle de la wilaya de Tizi Ouzou. Puis viennent en troisième et quatrième position les partis du Front de libération nationale avec 147 élus et le Rassemblement national démocratique avec 139 élus. Avec de tels scores et en l'absence du RCD, la victoire de Moussa Tamatardaza ne souffrait d'aucun doute. Maintenant que Moussa Tamtardaza se retrouve au Sénat, le poste de président de l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou est de nouveau vacant. Et il sera procédé dans les jours à venir à la l'élection d'un nouveau premier responsable de cette institution.

Cette fois-ci également, deux candidats se présenteront à ce poste tant convoité. Il s'agira d'abord de celui du Front des forces socialistes qui tentera de garder la présidence. Tout porte à croire que c'est Hocine Haroun, ex-enseignant détaché à la direction de la culture de la wilaya qui sera le candidat du FFS après le départ de Moussa Tamatardaza puisque c'est lui qui occupait la deuxième position sur la liste des candidats aux dernières élections locales. Du côté du RCD, c'est M.Ait Aider qui se portera candidat pour un mandat de cinq ans à la présidence de la même APW. Ce dernier était directeur régional de la Banque nationale d'Algérie actuellement à la retraite. Pour l'instant, les deux candidats partent avec des chances presque égales. Le RCD, pour rappel a obtenu seize sièges à l'APW et le FFS en a eu dix sept. Tout se jouera sur la base des voix arrachées par le RND et le FLN. Ce seront ces derniers qui feront pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre candidat.

Le FLN et le RND ont obtenu sept sièges chacun à l'APW. Le sort de la présidence de cette dernière se décidera en fonction du choix des élus de la minorité. Des tractations ont certes eu lieu avec les élus en question mais rien n'a filtré et tous les scénarios sont plausibles. Surtout quand on sait qu'à Tizi Ouzou, la majorité des élus ne suivent pas les consignes de vote qui sont données par les directions locales des partis politiques.

L.B.

SUITE À L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU MAIRE

Le siège d'une mairie incendié à Tizi Ouzou

Le siège de la mairie de Mkira (daïra de Tizi Ghennif), située à quarante kilomètres au sud-ouest du chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, a été ravagé par le feu hier. Il était environ trois heures du matin quand les premières flammes sont parties. En plus du bureau du président d'APC, réduit en cendres, ont été également touchés d'autres bureaux, comme ceux du service technique dont il ne restait pratiquement rien hier matin. Il y a de fortes possibilités que cet incendie ait une relation directe avec les derniers événements qu'a connu cette localité après l'élection par neuf élus sur quatorze que compte l'APC de Mkira d'un nouveau maire issu de la liste FLN. Une élection qui empêche ainsi le candidat du FFS ayant remporté une majorité relative de cinq élus de présider la commune. Depuis l'annonce de la concrétisation de l'alliance, quotidiennement des actions de protestation violentes sont enregistrées aux alentours du siège de la mairie de Mkira. Routes barrées, pneus brûlés, porte d'accès à l'intérieur de la mairie cadenassée, telle était la situation avant qu'un nouveau pas ne soit franchi hier matin avec l'incident grave de l'incendie des locaux faisant office de mairie. Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie de Mkira pour identifier les auteurs de l'incendie et leurs commanditaires.

L. B.

LUTTE CONTRE LES NARCOTRAFICANTS

14 fois plus de saisies qu'au Maroc pourtant pays producteur

Chaque année plus de 500 tonnes de kif traité sortent du Maroc pour aller vers plusieurs horizons : l'Algérie, bien sûr, mais également les Emirats arabes unies, Abou Dhabi ou encore le Liban et Israël...

PAR SOFIANE ABI

Des saisies records au cours de l'année 2012.

Au Maroc, tenez-vous bien, les services de sécurité ont saisi, au cours de l'année 2012, dix tonnes de drogue (chiffre officiel), pourtant il s'agit d'un pays producteur de kif traité, classé premier au monde, alors qu'en Algérie, 140 tonnes de drogue ont été saisies par les forces de l'ordre au cours de la même période. Si on fait un calcul on trouve que les saisies réalisés en Algérie sont multipliées par 14 par rapport à celles effectués au Maroc. On comprend maintenant comment la drogue est utilisée à des fins politico-sécuritaires et même sociales. Fort heureusement l'Algérie est consciente des menaces de la drogue venant de l'Ouest en réagissant au moment opportun avec la mobilisation de grands moyens humains et matériels aux frontières et dans les villes.

La Police judiciaire de Casablanca, au Maroc, se dit très fière d'avoir arrêté un trafiquant de cannabis surnommé "El Ghara" et saisi dans sa demeure à Derb El Kbir, un quartier de la ville, 11 kg de chira. Pis, la P.-J de Casablanca parle d'un important coup de filet. Pourtant il s'agit d'une ville "bourrée" de cannabis et d'un pays producteur par excellence de drogue. Le Maroc est connu pour être le fief de la drogue. Un pays classé premier en matière de culture de cannabis. Chaque année, les agriculteurs marocains récoltent des tonnes et des tonnes d'opium avant d'en tirer la matière finie, la drogue.

Chaque année plus de 500 tonnes de kif traités sortent du Maroc pour aller vers plusieurs horizons, l'Algérie par exemple, mais encore les Emirats arabes unies, Abou Dhabi ou encore le Liban et en Israël. En revanche, le Maroc récolte sa "moisson" estimée à plus de 10 milliards de dollars et ce, chaque année. En contre partie, c'est l'Algérie qui se voit prise en otage par la drogue marocaine. Pourquoi prise en otage? C'est simple : prenons l'exemple du nombre de consommateurs algériens qui fument des joints, ils sont plus d'un million. En prison, plus de 70% des détenus sont impliqués et incarcérés soit pour trafic ou pour consommation de drogue. Ce n'est pas tout, les répercussions des effets de la drogue sur l'Algérie sont beaucoup plus considérables. En effet plusieurs personnes ont été assassinées en Algérie par des drogués, cela sans oublier les mineurs enrôlés dans la consommation de kif, dont le nombre dépasse aujourd'hui les 1.000.

Des sommes colossales pour la lutte antidrogue

Les atteintes de la drogue sont importantes sur l'économie nationale. Chaque année l'Etat algérien perd des centaines de milliards de centimes à cause de la lutte contre le trafic de drogue. Lutter contre les narcotrafiquants, arrêter les trafiquants, saisir et transporter la drogue vers les raffineries pour la détruire, toute ces procédures coûtent à l'Etat des sommes colossales, cela sans parler de la prise en charge des jeunes consommateurs égarés après avoir devenus accro du cannabis. Face à cette situation catastrophique pour le pays, le Maroc se dit "*coopératif*" avec l'Algérie dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue.

Si on prend, par exemple, les frontières algéro-marocaines qui dépassent les 700 km de longueur, il est rare d'y trouver une infrastructure de gardes-frontières marocaine ou un poste avancé implantés. Alors comment le Maroc peut-il lutter efficacement contre les cartels de la drogue ? Bien au contraire les trafiquants ont tout loisir de traverser, avec leur poison, les frontières algériennes. En témoignent les chiffres dévoilés par les services de sécurité algériens. En 2012, 140 tonnes de drogue ont été saisis aux frontières Ouest et Sud-Ouest. Le 1er janvier de l'année 2012, la Gendarmerie nationale a saisi 5 tonnes de drogue à Tlemcen.

C'était là le début d'une longue série de saisies. Un record jamais atteint que celui de l'année 2012, et il en sera certainement de même au cours de cette nouvelle année 2013, car la drogue est devenue un moyen de pression. Des pressions politiques, économiques, sociales, stratégiques et sécuritaires. La stabilité et la sécurité de l'Algérie sont en jeu. Les assassinats et les enlèvements sont dus à des personnes dépendantes de la drogue. Et c'est pour cela que la vigilance est plus que jamais de mise.

S. A.

SÉCURITÉ RENFORCÉE À TRAVERS L'ENSEMBLE DU PAYS

Un réveillon sans incident

Patrouilles mobiles et pédestres étaient présentes un peu partout : devant les centres commerciaux, dans les quartiers populaires et dans les grandes artères des quarante-huit wilayas du pays en cette soirée de fin d'année. Le plan sécuritaire mis en place par la DGSN à l'occasion des fêtes de fin d'année s'est déroulé ainsi sans anicroche. Selon le communiqué de la cellule de communication de la Police algérienne, une parfaite maîtrise des 48 villes du pays renforcée par une surveillance accrue des unités de patrouilles ont été effectuées quelques jours avant le 31 décembre 2012, cela en anticipant le jour J.

La police n'a pas lésiné sur les efforts et moyens pour la sécurité des citoyens.

Grâce à ce plan sécuritaire, les citoyens ont été hautement sécurisés par les unités de la police, présentes à chaque point sensible, mais aussi dans les lieux plus ou moins isolés. Les citoyens ont été, aussi, appelés à coopérer avec les policiers en effectuant des appel en cas d'urgence via le numéro vert : 17 48, cela en cas d'agression ou de rixe à l'occasion des fêtes de fin d'année.

En cette occasion le commissaire divisionnaire, Djillali Boudalia, représentant la cellule de communication de la DGSN a appelé les parents à éloigner leurs enfants des lieux sensibles et de surveiller leurs comportements, cela pour éviter tout drame, d'autant que les séquelles de la mort de la jeune petite Chaïma et celle Soundous sont toujours vivaces dans l'esprit des Algériens. Par la même occasion, le commissaire divisionnaire, Djillali Boudalia a appelé les enfants à éviter l'utilisation des pétards lors des fêtes de fin d'année. Car, selon lui, ces produits pyrotechniques peuvent faire beaucoup de dégâts chez leurs utilisateurs, à plus forte raison les enfants. Par ailleurs, la DGSN a rappelé les automobilistes à redoubler de prudence pour éviter des accidents routiers malheureusement meurtriers. Le communiqué rappelle que tout conducteur doit respecter le code de la route et d'éviter les comportements dangereux, conclut le communiqué.

S. A.

PARTENARIAT MULTILATÉRAL ET BUSINESS

Mission économique algérienne à Doha en avril prochain

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise une mission économique à Doha (Qatar) dans la période du 21 au 26 avril 2013, à l'occasion de la tenue du 8e Congrès mondial des Chambres de commerce, qui aura lieu du 22 au 25 avril 2013 à Doha (Qatar) sous le slogan "Opportunités pour tous", indique la Caci.

PAR AMAR AOUIMER

Cette mission économique et commerciale devra permettre aux opérateurs économiques algériens, notamment ceux spécialisés dans le secteur agroalimentaire, de tisser d'importantes relations de coopération et de partenariat.

Cet évènement, premier de son genre dans la région du Moyen Orient, est organisé par l'Union mondiale des Chambres de commerce.Selon la Caci, *"il regroupera les représentants des communautés d'affaires de plus de 12.000 CCI à travers le monde ainsi que des représentants de grandes sociétés, multinationales et de centaines de PME-PMI dans la production et la prestation de services. Il offrira l'opportunité à ces hommes d'affaires de se rencontrer en vue d'établir des relations de partenariat et d'échanges commerciaux"*. Le programme de cette 8e édition, ajoute cette source, *"prévoit la tenue de sessions plénières et des ateliers sur l'environnement des chambres de commerce, les PME et l'économie mondiale, la formation et l'emploi, les femmes dans l'entreprise, les jeunes entrepreneurs, etc. Par ailleurs, une exposition et des rencontres Business to Business seront également organisées à cette occasion"*. A cet effet, La CACI convie, solennellement, les opérateurs économiques algériens à participer à cet évènement qui leur permettra *« de tisser des contacts d'affaires et de partenariats avec leurs homologues du monde entier, activant dans tous les secteurs économiques confondus »* soulignent les responsables de la CACI. Cette rencontre avec les présidents et directeurs des chambres de commerce des pays avancés et développés, mais également des pays émergents, donnera l'occasion aux représentants algériens en charge du commerce extérieur et aux opérateurs économiques d'explorer les possibilités de placer les produits algériens du terroir, notamment les produits agricoles bio très prisés et bien appréciés sur les marchés européens et nord américains.

A. A.

SONATRACH-MOBILIS

Accord sur la fourniture de produits et services de la téléphonie mobile

PAR RIAD EL HADI

Sonatrach et ATM Mobilis ont signé un accord-cadre pour la mise en place d'une convention portant sur la fourniture de produits et de services de téléphonie mobile. L'accord a été signé par Abdelhamid Zerguine et Saâd Damma, respectivement P.-dg de Sonatrach et P.-dg de Mobilis.D'une durée d'une année, l'accord va permettre à Sonatrach de bénéficier d'une organisation fournie par Mobilis pour gérer ses moyens de télécommunications mobiles. L'accord prévoit également la facilitation par Mobilis du mode de facturation des lignes mobiles des différentes structures de Sonatrach à travers un mode de paiement forfaitaire.*"Avec cet accord, ATM Mobilis devient le fournisseur exclusif de Sonatrach en moyens de télécommunications"*, a déclaré Zerguine au cours de la cérémonie de signature. L'accord va également *"garantir un service de téléphonie mobile homogène pour l'ensemble des bénéficiaires au sein des activités opérationnelles et structures fonctionnelles"* du groupe, a ajouté le dirigeant de Sonatrach. A terme, la convention sera élargie aux 150 filiales du groupe selon son P.-dg. *"Le groupe s'engagera également à soutenir toute initiative d'ATM Mobilis pour la mise en place d'une convention spécifique aux personnels du groupe et de leurs ayant droits à titre individuel"*, précise Zerguine. Le P.-dg de Mobilis a réitéré l'engagement de son entreprise à accompagner Sonatrach en devenant son fournisseur exclusif de services de téléphonie mobile.*"Mobilis ne ménagera aucun effort pour acquérir les solutions et les plateformes qui permettront à Sonatrach d'être efficace dans son domaine d'activité"*, a assuré Damma.

R. E.

EXPERTS COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Un institut de formation bientôt opérationnel

Un institut d'enseignement spécialisé dans la formation des experts comptables et des commissaires aux comptes a été créé et sera opérationnel en 2013, a annoncé le ministre des Finances, Karim Djoudi.

Djoudi, qui s'exprimait à l'ouverture des travaux de la première assemblée plénière du Conseil national de la comptabilité, organisée au siège du ministère des Finances, a indiqué que cet institut de formation *"viendra parachever la réforme en garantissant l'avenir de cette profession (d'experts comptables et des commissaires aux comptes) sur la scène régionale et internationale"*. Dans son allocution, le ministre a, en outre, souligné que cette première assemblée *"se propose de délibérer du projet de règlement intérieur du Conseil national de la comptabilité d'évaluer les travaux effectués depuis la mise en œuvre de la loi sur la profession comptable et les actions d'accompagnement effectuées au titre de l'application du nouveau système comptable financier"*. Il a précisé que les pouvoirs publics *"attachent une importance capitale à la réussite de la réforme de la profession comptable et la mise en œuvre du nouveau système comptable financier"*.

Djoudi a ajouté que la mise en place et la maîtrise du système comptable financier *"impliquent d'importants besoins de formation à destination aussi bien du monde professionnel que des différents secteurs économiques". "Ils constituent aussi l'un des principaux piliers de la bonne gouvernance afin de permettre à l'économie nationale d'adapter les normes et pratiques comptables universelles qui sont en perpétuelle évolution"*, a noté Djoudi, cité dans un communiqué du ministère.

R. E.

INFRASTRUCTURES HÔTELIÈRES

Indispensables pour la relance du tourisme

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj-Saïd, a souligné qu'une région sans infrastructures hôtelières ni agences de tourisme ne peut être qualifiée de destination touristique, quels qu'en soient les atouts. Présidant à la salle Miloud Tahri une rencontre avec les opérateurs locaux du secteur du tourisme, Hadj-Saïd a estimé que l'olivier de Saint-Augustin et les ruines de Khemissa et de Madaure représentent pourtant une *"matière brute"* qui exige la concrétisation d'une série d'infrastructures à l'exemple d'hôtels et de restaurants de qualité. Inscrivant sa visite dans le cadre d'une démarche de concertation *"franche et constructive"* avec les opérateurs activant dans le tourisme dans cette wilaya, il a noté que cette région, riche de ses sites et de ses paysages montagneux et forestiers, *"doit inciter les opérateurs à faire preuve de professionnalisme pour développer le secteur et renforcer l'attractivité de cette wilaya"*.

Le secrétaire d'Etat a rappelé que la stratégie publique retenue pour le secteur touristique s'articule autour de plusieurs axes dont la promotion, la formation, l'investissement, le financement, les voies de communication et le transport.

Relevant le déficit de la wilaya en matière d'infrastructures d'hébergement, à l'exemple des grands hôtels et des complexes touristiques, le secrétaire d'Etat a estimé qu'il n'était pas aisé, dans de telles conditions, de faire la promotion du produit touristique de Souk Ahras. Il a également noté que dans ces conditions, les agences touristiques étaient *"tenues de proposer un produit touristique basé sur la formule d'hébergement chez l'habitant, en particulier lorsqu'il s'agit de riverains des sites à visiter"*. Hadj-Saïd a inspecté les zones d'expansion touristique (ZET) de la commune de M'daourouch et de Mechrouha ainsi que les sites archéologiques de Maraude et Khémissa.

La veille, à son arrivée à Souk Ahras, le secrétaire d'Etat visité l'olivier de Saint-Augustin devant lequel il a reçu des explications sur le parcours de cette illustre figure et sur les moyens mis en œuvre pour valoriser cet endroit sur le plan touristique.

R. E.

TRANSPORT DE MINERAI

455 milliards DA pour une seconde voie ferrée entre Tébessa et Annaba

Une enveloppe de l'ordre de 455 milliards de dinars a été mobilisée pour la réalisation, début 2013, d'une seconde voie ferrée électrifiée entre Annaba et les gisements de phosphate de Djebel Onk (Tébessa), sur 418 km, a annoncé le ministre des Transports, Amar Tou. Ces importants moyens financiers couvriront également, entre autres, les charges liées aux télécommunications sur cette voie destinée à renforcer l'acheminement du phosphate brut à partir de Djebel Onk vers les installations de l'entreprise nationale Asmidal, à Annaba, a ajouté le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Tébessa.Le ministre, accompagné des autorités locales et de plusieurs cadres de son département, a également donné le coup d'envoi d'un projet portant sur le renouvellement d'un tronçon de 28 km de l'ancienne voie ferrée minière entre Tébessa et El Houidjebat.Le renouvellement de cette voie ferrée, inscrit dans le cadre du programme national de modernisation du chemin de fer en Algérie, devra être réalisé, à terme, sur un segment de 148,2 km entre Bouchegouf (Guelma) et El Houidjebat pour un investissement de 13 milliards de dinars, a-t-on indiqué sur place.Le chantier de construction d'une nouvelle gare intermodale, à la sortie ouest de la ville de Tébessa, a également fait l'objet d'une inspection du ministre des Transports.Ce projet, livrable au bout d'un délai de 20 mois a atteint un taux d'avancement des travaux de 57 %. Dotée d'une enveloppe de 430 millions de dinars, cette gare en réalisation sur une superficie de plus de 33.000m2 dont 24.000m2 bâtis, sera réservée aux voyageurs empruntant les grandes lignes. Cette infrastructure remplacera l'ancienne gare inter-wilayas qui sera réservée aux lignes urbaines et interurbaines.Tou a pris connaissance, in situ, du fonctionnement des trois gares urbaines nouvellement réceptionnées à Bir El Ater, à Chréa et à Ouenza, ainsi que de l'avancement du projet relatif à la réalisation de trois circuits pour l'examen du permis de conduire, en phase de réception dans ces mêmes localités.Le ministre a rappelé, au terme de sa visite, que de nouveaux réajustements des tarifs seront applicables à partir du 1er janvier 2013, pour le transport collectif urbain de voyageurs et du transport par taxis.Des ajustements qui interviennent, a-t-il également rappelé, dans le cadre de la prise en charge *"objective et progressive"* de l'évolution des différents constituants des coûts d'exploitation des moyens de transport des voyageurs.

R. E.

IMPORT-EXPORT

Le CNRC précise les conditions de renouvellement du registre du commerce

Les registres du commerce délivrés avant août 2011 pour l'exercice de l'activité d'import-export ne sont plus valables s'ils n'ont pas été renouvelés au 31 décembre 2012, indique le Centre national du registre du commerce (CNRC) dans un communiqué. *"Les registres du commerce délivrés avant août 2011 pour l'exercice de l'activité import-export par les sociétés personnes morales et la distribution de détail exercée par les étrangers personnes morales ou physiques, sont caducs, nuls et sans effets, s'ils n'ont pas été renouvelés au 31 décembre 2012"*, précise la même source. Le CNRC ajoute par ailleurs que *"seuls les extraits de registre du commerce portant durée de validité de deux années, portée sur l'extrait du registre du commerce en page une, restent valables, et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre du commerce du 13 juin 2011, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011, fixant la durée de validité de l'extrait du registre du commerce délivré aux assujettis pour l'exercice de certaines activités"*.

R. E.

EL-TARF

Nouveau plan de circulation pour la ville

Un nouveau plan de circulation destiné à une meilleure organisation du trafic routier dans la ville d'El-Tarf a été mis en place samedi, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya des transports. Ce plan de circulation, longtemps attendu par les usagers de la route, est appelé également à éradiquer les "points noirs" signalés au niveau du chef-lieu de wilaya, occasionnant d'inextricables encombrements à longueur de journée, a précisé la même source.
L'organisation de la circulation, marquée par la mise en place d'une nouvelle signalisation horizontale et verticale, a permis, a-t-on constaté dans la matinée de samedi, de définir les points de stationnement pour mieux canaliser le trafic automobile et éviter toute obstruction de la chaussée à cause d'arrêts intempestifs. Une opération de bitumage des routes et des ruelles de cette ville est prévue dans les prochains jours pour améliorer le cadre de vie des citoyens, préserver l'environnement urbain et inciter au respect de ce nouveau plan de circulation, selon la même source.

SOUK-AHRAS, EXPANSION TOURISTIQUE

Prochain aménagement de 5 zones

Cinq zones d'expansion touristique (ZET) seront prochainement aménagées dans la wilaya de Souk-Ahras, a indiqué, samedi, le directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA). Ces ZET, dont l'aménagement a reçu l'aval de la commission de wilaya des marchés publics, sont situées aux lieux-dits Lefhis (430 hectares) et El-Ma Lahmar (178 ha), dans la commune d'Aïn Zana), Madaure, près de M'daourouch (264 ha), El-Maghassel, à Mechroha (477 ha) et Kharrouba, non loin de la commune d'Aïn-Moumène (320 ha), a précisé à l'APS Zoubir Boukaâbache.
Deux autres ZET destinées à renforcer le foncier destiné à la promotion de l'investissement touristique seront également créées dans les communes de Taoura et de Khemissa, a ajouté le même responsable.
Ces nouvelles ZET permettront de mettre en œuvre la stratégie arrêtée localement pour le développement du secteur du tourisme, consistant, entre autres, à préserver les terrains de toute utilisation illicite, selon M. Boukaâbache. Elles permettront également, a-t-il ajouté, de créer de nouveaux postes d'emploi et à promouvoir le secteur du tourisme dans cette wilaya qui recèle d'importantes potentialités, à l'exemple des sites de Madaure, Khemissa, Kef Lamsoura, la zaouia Sidi-Messaoud, en plus du célèbre olivier de Saint-Augustin et de la vieille mosquée.
Le DTA a, par ailleurs, rappelé que le secteur s'est renforcé, dans la wilaya de Souk-Ahras, par la réception, en décembre dernier, d'une maison de l'artisanat.

ORAN, FACULTÉ DES SCIENCES ISLAMIQUES

Lancement des travaux de réalisation

Les travaux de réalisation de la Faculté des sciences islamiques au niveau du pôle universitaire de Belgaïd (Oran) viennent d'être lancés, a-t-on appris samedi auprès de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP) de la wilaya. Cette infrastructure d'une capacité de 3.000 places pédagogiques, pour un coût de 700 millions de dinars, sera réalisée dans un délai de 18 mois, a souligné le chef de service des équipements de la DLEP. Le pôle de Belgaïd relevant de l'université d'Oran dispose actuellement de trois facultés, à savoir celles des sciences de la terre et de l'aménagement du territoire, de droit et sciences politiques et de sciences économiques. D'autres projets d'infrastructures sont en voie d'achèvement telles que la faculté des sciences d'une capacité de 3.000 places, a fait observer le même responsable indiquant que les travaux de ce projet d'un coût de 1,2 milliard DA ont atteint un taux d'avancement de 90%. Parmi les autres projets en cours relevant de l'enseignement supérieur, celui de l'Institut de sport d'une capacité de 2.000 places, a-t-il ajouté signalant que le taux d'avancement des travaux est de l'ordre de 70%. Le coût de ce projet qui sera livré en septembre prochain est estimé à 600 millions DA, a-t-on encore indiqué de même source. *APS*

CONSTANTINE, ÉRADICATION DES ÉTALS INFORMEL

5 marchés sauvages démantelés

Cinq marchés informels de fruits et légumes ont été démantelés à Constantine dans le cadre de l'opération de résorption de cette forme de commerce illicite, a-t-on appris, samedi, auprès de la sûreté de wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Il s'agit des marchés des cités Benboulaïd, Rahmani-Achour, Boudraâ-Salah, Bouhali-Saïd (Souk El-Asr) et d'El-Ménia, a précisé à l'APS Mohamed Zemouli, responsable de la cellule de communication et d'information de ce corps constitué, rapporte l'APS.
Lancée en septembre dernier, cette opération, qui met également à contribution les Assemblées populaires communales (APC), se poursuivra durant les prochains mois pour éliminer tous les marchés informels de la wilaya, a-t-il affirmé.
Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette action, accueillie favorablement par les citoyens qui ont fait part, selon ce responsable, de leur "soulagement" de voir les trottoirs, les rues et les espaces publics débarrassés de la présence encombrante des marchands illicites.
Pour éviter tout retour de ces commerçants, la Direction du commerce a mobilisé des brigades de contrôle qui travaillent en concertation avec la Gendarmerie nationale et les services de sécurité, a ajouté M. Zemouli. Treize marchés de proximité destinés au recasement de ces commerçants sont en cours d'aménagement dans la wilaya de Constantine, a rappelé, de son côté, le directeur du commerce, Zidane Boularak, ajoutant que 18 autres marchés de ce type sont prévus dans différentes communes de la wilaya. Plus de 2.800 personnes activant dans le commerce illicite ont été recensées dans la wilaya de Constantine, selon les dernières statistiques de la Direction du commerce. **B. M.**

TÉBESSA, UNIVERSITÉ

650 millions de dinars pour l'acquisition d'équipements pédagogiques

Un montant de 650 millions de dinars a été mobilisé pour le financement de 16 opérations portant sur l'acquisition d'équipements pédagogiques à l'université de Tébessa, a-t-on appris, samedi, auprès du rectorat de cet établissement.
Huit opérations ont déjà été lancées et les huit autres le seront après la finalisation de l'étude technique en cours, a-t-on fait savoir de même source, précisant que les équipements projetés sont, notamment, liés à la bureautique et à l'informatique.
La même source a également fait savoir que la première tranche du projet de réalisation d'un nouveau pôle universitaire dans la localité de Boulhaf-Dyr (10 km au nord de Tébessa) sera lancée *"au début de l'année prochaine"*.
Cette tranche, dotée d'une autorisation-programme (AP) de 2,5 milliards de dinars inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, comprend la construction de structures pédagogiques conçues pour accueillir, dans un premier temps, 4.000 étudiants, ainsi que la réalisation d'une résidence universitaire de 4.000 lits.
Ce futur pôle, qui permettra d'atténuer la pression sur l'université de Tébessa, sera constitué, à terme, de 8.000 places pédagogiques, de résidences totalisant 10.500 lits, de 4 amphithéâtres, de plusieurs laboratoires, d'espaces pour l'Internet, d'une bibliothèque centrale, d'une salle omnisports et deux foyers. L'université de Tébessa, où cinq facultés sont actuellement opérationnelles, a triplé sa capactié d'accueil durant la dernière décennie. **APS**

TIZI-OUZOU, UN MOIS APRÈS LES RÉSULTATS DES LOCALES

Le wali réunit les nouveaux élus

Un mois près la tenue des élections locales, Abdelakder Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou a réuni, avant-hier, les nouveaux élus locaux. La rencontre avec les nouveaux maires et le nouveau président de l'assemblée populaire de wilaya a eu lieu au siège de l'administration wilayale. Le premier magistrat de la wilaya de Tizi-Ouzou a saisi cette occasion pour exprimer aux élus sa pleine disponibilité à leur offrir les meilleures conditions de travail et de les accompagner dans leurs missions, tout en félicitant le président de l'APW pour son élection au Sénat.

PAR LOUNES BOUGACI

Le wali a insisté sur le fait que les meilleures conditions d'installation et de travail nécessitent que les exécutifs communaux soient les plus élargis en associant toutes les sensibilités. « *Cette manière de faire assurera une stabilité, une transparence dans la gestion des affaires publiques et permettra un plein exercice de la démocratie dans la gestion* », a ajouté le wali.

L'orateur a indiqué que certains préalables doivent être de mise dès l'installation des exécutifs communaux comme des conditions sine qua non de réussite. Il s'agit, selon le même responsable, de la crédibilité de l'administration par la réhabilitation des sièges des communes. « *Il est clair pour tout le monde, que beaucoup de structures hébergeant les sièges de communes sont dans un état de quasi abandon, saleté, non fonctionnalité et absence d'orientation, etc.*

Il appartient aux élus dès à présent de réhabiliter les sièges des communes », a recommandé le wali. Ce dernier a aussi mis en exergue la nécessité d'accorder toute l'attention voulue à l'état civil, par une réorganisation adéquate et la mise en place d'agents aptes à comprendre leurs missions et par la même accueillir le public tel qu'il se doit.

« *Il est du devoir des chefs des exécutifs communaux d'accorder une attention particulière à la numérisation de l'état civil, l'informatisation de l'outil de travail et la célérité dans la délivrance des documents tel le 12 S.*

Il va sans dire que nos villes et villages souffrent d'un manque d'hygiène flagrant. En prenant en charge ce volet, on doit offrir au citoyen un cadre de vie des plus harmonieux. La propreté doit être le cheval de bataille et la première mission de la commune.

A ce titre, la gestion des CET existants et la création de nouveaux CET doit être inscrites comme journal permanent de l'action communale », a encore préconisé le premier magistrat de la wilaya.

Abdelakader Bouazghi n'a pas omis de mettre l'accent sur l'importance de la lutte contre les marchés informels par la création d'espaces organisés et bien répartis géographiquement pour, d'une part permettre aux citoyens de disposer de marchés propres et organisés et d'autre part, offrir aux jeunes de meilleures conditions de réussite.

A cet effet, le wali a indiqué que l'Etat dispose de crédits nécessaires pour la création de ces marchés. La création des espaces verts et leur entretien, la remise en état de marche de l'éclairage public par l'entretien régulier et permanent et doter les artères, rues et ruelles d'éclairage sont d'autres points sur lesquels l'orateur s'est attardé. « *Le foncier étant le maillon faible de la gestion, la maîtrise des programmes de développement passe par l'assainissement de ce dossier. Il faut œuvrer pour lever toutes les oppositions qui gênent et freinent le développement. Les exemples au courant de 2012, et les années antérieurs, sont flagrants. Beaucoup de projets d'utilité publique ont été retardés, voir non lancés. Il a été malheureux de constater que certains projets comme ceux du gaz n'ont pas été lancés pour des oppositions et que les exécutifs communaux n'ont pas réagi. Parfois, cet état a conduit la wilaya de recourir à la force publique pour débloquer des situations* », a déploré le wali.

L'Etat, dans ces différents programmes, a injecté des sommes colossales au niveau de la wilaya. Mais les fruits du développement n'ont pas été visibles du fait des préalables cités, a enchaîné Abdelkader Bouazghi devant les soixante-sept maires.

Le responsable de la wilaya a rappelé que cette dernière dispose, au titre des différents programmes, à ce jour d'une enveloppe estimée à 493 milliards de dinars qui se répartit sur les PSC, le PSD, les PCD, les FCCL, le gaz et l'habitat.

« *Les principaux secteurs bénéficiaires sont les travaux publics, les ressources en eau, les transports, l'urbanisme, les forêts, les forêts PPDRI et agriculture.*

Ce programme pour certains secteurs touche l'ensemble de la wilaya tels les travaux publics l'urbanisme et forêt PPDRI pour d'autres, certaines zones, telles les ressources en eau », a révélé le wali. Ainsi, pour le PSD, le programme touche l'ensemble des secteurs et compte 1146 opérations et il est à signaler que les 67 communes sont bénéficiaires. Quant aux PCD et au titre de l'exercice 2010, 996 opérations ont été inscrites à l'indicatif des communes avec un taux de consommation de 92%.

Au titre de l'exercice 2011, 1207 opérations ont été inscrites pour les 67 communes avec un taux de consommation 76%.

Au sujet de l'exercice 2012, 1366 opérations sont en cours d'exécution et certaines ont même fait l'objet de clôtures.

Concernant les FCCL, le programme FCCL étant un appoint au développement, les programmations sont préalablement définies à l'échelle nationale pour les besoins locaux de réalisation et des équipements spécifiques. A titre d'exemple, le programme 2006 a été consacré à la réalisation de 25 crèches. Le programme de 2009 a été consacré à l'assainissement des dettes des communes. Le programme de 2010 a été consacré à l'étude et réalisation des antennes administratives. A propos du volet important du gaz, au 31 décembre 2011, le taux de pénétration de gaz était de 33%. A ce jour, il est de 47%. A la fin de l'année 2013, il sera de l'ordre de62% et à la fin de l'année 2014 il avoisinera les 90%. Enfin et concernant l'habitat, la wilaya compte un programme de 22400 logements, à savoir 3500 logements LSP, 5300 logements en LPA. En habitat rural, 55550 logements dont 30 000 pour le programme 2010-2014 sont prévus.

L. B.

OPERATIONS DE RELOGEMENT

Fin de calvaire pour 57 familles

Dans le cadre de l'éradication des habitations précaires et de l'élimination des poches de pauvreté, Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou, a procédé au courant de cette semaine au relogement de pas moins de cinquante sept familles occupant plusieurs sites dégradés, situé sur le territoire de la commune de Tizi-Ouzou. Il s'agit notamment de trente-huit familles qui vivaient dans des habitations précaires implantées sur l'emprise de l'échangeur de la rocade Sud et la rocade Nord.

Selon les services concernés au niveau de la wilaya, cette action a permis à l'entreprise chargée de la réalisation de ce projet de reprendre les travaux, qui étaient à l'arrêt depuis 2003. Par ailleurs, dans le même sillage, Dix-neuf familles qui occupaient le siège de l'ancien souk el fellah Belloua et qui sont au nombre de dix-neuf foyers ont bénéficié d'un relogement. Ces dernières y vivaient provisoirement depuis le tremblement de terre de mai 2003. Les conditions qui prévalaient sur ce site étaient loin de répondre à un minimum en matière d'hygiène et de commodités. Les familles en question y vivaient dans un cadre de précarité et d'insalubrité avancées. Selon notre source au siège de la wilaya, le terrain de l'assiette libéré, servira à la réalisation d'équipements publics.

Le relogement des cinquante sept familles intervient après l'obtention d'une dérogation conformément à l'article 9 du décret exécutif numéro 08-142 du 11 mai 2008, sollicitée par le wali.

Cette opération de relogement a été très bien accueillie par les familles concernées et s'est déroulée dans de bonnes conditions.

L'opération en question est une première étape à une vaste opération de relogement des occupants des sites précaires préalablement recensés et qui s'échelonnera jusqu'au mois de juin 2013. Celle-ci touchera les bidonvilles de la cité Mokadem, la piscine, Eniem, etc.

A partir du mois de juin prochain, aucun bidonville n'existera au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, a rassuré le wali de Tizi-Ouzou.

L. B.

RÉSEAU DU GAZ DE VILLE

1.859 foyers raccordés

Les opérations de raccordement des villages de la wilaya de Tizi-Ouzou au réseau de gaz naturel se poursuivent un peu partout dans la wilaya. Cette semaine, le tour a été celui de villages des communes d'Agouni Gueghrane (daïra de Ouadhias) et du village Ait Imghour dans la commune de Mechtras (daïra de Boghni). Ainsi, poursuivant l'opération de mise en service du gaz naturel à travers les différentes communes de la wilaya, les autorités de wilaya, constituées en délégation, les autorités et les élus locaux, ont effectué une visite de travail dans la daïra des Ouadhias où il a procédé à la mise en service du gaz naturel au profit de 1.009 foyers qui devront faire bénéficier 6.054 personnes. Aussi, la délégation s'est rendue au village Aït-Imghour commune de Mechtras daïra de Boghni où il a été également procédé à la mise en service du gaz. Cette dernière profitera à pas moins de 850 foyers pour un total de 5.100 habitants.

L. B.

ÉTATS-UNIS

Mur budgétaire

Un "sursis" accordé à Obama
Combiné à l'expiration des cadeaux fiscaux hérités de la présidence de George W. Bush – soit une hausse prévisible des impôts de 2.000 dollars par an et par foyer en moyenne –, ce choc de rigueur risque, selon les économistes indépendants du bureau du budget du Congrès, de faire reculer le PIB de 0,5 % en 2013 sur fond de flambée du chômage (9,1 %, contre 7,7 % actuellement).
Les effets de ce "mur budgétaire" seraient toutefois progressifs et pour certains réversibles, même si la hausse prévue de 2 % des prélèvements sociaux pourrait être répercutée sur les feuilles de paie dès janvier. La fin des aides allouées à quelque 2 millions de chômeurs pourrait elle aussi prendre effet rapidement.
En revanche, d'un point de vue psychologique, l'incertitude d'un après-"mur budgétaire" pourrait avoir des effets fulgurants, alors que se profile par ailleurs une nouvelle bataille au Congrès sur le plafond de la dette, comme celle de l'été 2011 qui avait fini par coûter aux Etats-Unis une dégradation de la note de leur dette souveraine par l'agence Standard and Poor's.Redoutant une taxation accrue du capital ou une perte de revenus, les investisseurs pourraient être tentés de vendre massivement leurs titres au risque de déstabiliser la Bourse de New York. Anticipant des coupes publiques, les entreprises en contrat avec le gouvernement, notamment dans l'industrie de la défense, pourraient quant à elles ralentir leurs investissements et leurs embauches.

TENSIONS EN IRAK

22 morts dans une quinzaine d'attentats

Une série d'attaques a eu lieu ce lundi dans tout le pays, peu avant d'importantes fêtes chiites, sur fond de tension entre le Premier ministre chiite Al-Maliki et le bloc laïque Iraqiya, membre de la coalition et soutenu par les sunnites.
Une quinzaine d'attaques mortelles ce lundi en Irak endeuille les préparatifs de l'une des principales fêtes religieuses chiites. Au moins 22 personnes ont été tuées et 83 blessées dans la vague d'attentats visant notamment la communauté chiite, selon un bilan humain encore provisoire.
Ces attentats, qui ont notamment frappé les provinces de Kirkouk et Diyala, au nord de Bagdad, ainsi que celle de Babylone, plus au sud, ont également visé des responsables et les forces de sécurité.
En janvier dernier, plus de 50 pèlerins avaient été tués dans un attentat suicide à Bassora, à 450 km au sud de Bagdad, lors des cérémonies religieuses chiites.
Les attaques de ce lundi se tiennent à quelques jours du début des célébrations de l'Arbaïn, qui marque le quarantième jour de deuil après la mort de Hussein, fils d'Ali et petit-fils de Mahomet tué en 680, une personnalité vénérée par les chiites.
Dans l'attaque la plus meurtrière, au moins sept personnes, dont trois femmes et deux enfants, ont péri dans l'explosion de trois maisons dans la ville de Moussayeb, au sud de Bagdad, selon un officier de police local et un médecin.
Aucun groupe n'a encore revendiqué cette attaque. Mais les insurgés sunnites, comme l'Etat islamique en Irak (ISI), branche d'Al-Qaïda dans le pays, s'en prennent régulièrement aux chiites à l'occasion de leurs fêtes religieuses.
Ces attentats surviennent également sur fond de tensions grandissantes entre le Premier ministre chiite Nouri al-Maliki -accusé par ses détracteurs d'accaparer le pouvoir- et le bloc Iraqiya, une formation laïque soutenue par les sunnites, membre de la fragile coalition gouvernementale.
Globalement, les violences en Irak ont nettement diminué depuis le pic des années 2006 et 2007, où les violences confessionnelles faisaient rage, mais les attentats restent très fréquents.

SÉCURITÉ EN ÉGYPTE

Un militaire israélien arrêté à Taba

La télévision d'Etat a indiqué que l'homme arrêté est un ancien officier militaire entré en Egypte illégalement. Selon un média israélien cependant, l'homme serait Andreï Pchenitchnikov, un militant pro-palestinien connu...

Les forces de sécurité égyptiennes annoncent avoir interpellé un responsable militaire israélien entré illégalement dans la région de Taba, dans le Sinaï, mais la mère de l'homme arrêté et un média israélien le décrivent comme un militant pro-palestinien.
Selon l'agence de presse *Mena*, l'homme est un habitant de Tel Aviv d'origine russe. Il n'avait pas de passeport sur lui au moment où il a pénétré dans le Sinaï et son nom ne figurait pas sur les listes d'arrivées de touristes, précise l'agence de presse publique.
Auparavant, la télévision d'Etat avait indiqué que l'homme arrêté était un ancien officier militaire et qu'il était entré en Egypte illégalement.
Selon un média israélien cependant, l'homme serait Andreï Pchenitchnikov, un militant pro-palestinien connu, qui aurait traversé la frontière égyptienne dans le but de rejoindre la bande de Gaza, dont l'accès est interdit aux Israéliens pour des questions de sécurité.
Sa mère, Svetlana, a quant à elle déclaré à Radio Israël que son fils était en détention en Égypte et qu'il avait eu l'intention de se rendre au Caire en passant par le Sinaï pour y retrouver des amis venus de France. *"La police israélienne l'a arrêté à la frontière et a dit qu'il avait tenté de la traverser illégalement (...) Ils l'ont retenu pendant plus jours et lui ont demandé de s'engager par écrit à ne pas se rendre au Caire, ce qu'il a refusé*", a-t-elle expliqué.
Il a ensuite été libéré après confiscation de ses passeports israélien et russe, avant d'être de nouveau arrêté, par les autorités égyptiennes cette fois-ci, a-t-elle poursuivi."*Après avoir terminé son service militaire (...) il a soutenu (la cause palestinienne) (...) Il a plus tard loué un appartement dans un camp de réfugiés à Bethléem pour prouver à la population locale qu'il existe des Israéliens en faveur de la paix*", a raconté la mère de l'homme interpellé. **R. I./Agences**

LIBYE, ATTAQUE CONTRE UNE ÉGLISE

La minorité chrétienne encore sous le choc

Des dizaines de personnes ont assisté lundi aux funérailles de l'un des deux Egyptiens coptes tués dans une attaque contre une église de l'est de la Libye, où la petite communauté chrétienne a dit craindre une montée de l'extrémisme sectaire dans ce pays.Des inconnus ont attaqué samedi soir l'église copte St-Georges à Dafniya, dans la province de Misrata à 200 km à l'est de Tripoli, selon des médias libyen et égyptien. Les autorités locales ont ouvert une enquête pour déterminer l'origine exacte de l'explosion traitée comme un acte criminel."Nous étions en train de prier lorsque nous avons entendu l'explosion qui a frappé une pièce attenante à l'église", a déclaré lundi à l'AFP le père Markos Zaghloul Boulos, responsable depuis 2004 de cette église construite dans les années 1930.
"*Je suis très attristé par cet acte lâche et criminel et par la mort de deux fidèles", a-t-il déclaré à l'AFP, en estimant que* les chrétiens n'étaient que quelques milliers en Libye. Les deux victimes ont été enterrées dimanche et lundi : *"Dimanche soir, nous avons prié pour l'âme de Wajdi Mlak Abd Hana et aujourd'hui nous l'avons fait pour le martyr Achraf Sami Adly"*, a déclaré le prêtre. Quelque 150 personnes étaient présentes aux funérailles lundi, selon un photographe de l'AFP.
Les chrétiens, toutes confessions confondues, représentaient moins de 3% des 6,3 millions d'habitants à grande majorité musulmans en Libye avant la révolution qui a provoqué la chute et la mort de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi en octobre 2011. La plupart d'entre eux sont étrangers, dont une grande partie venus d'Egypte, où les Coptes sont la plus importante minorité religieuse. "*C'est la première fois que nous sommes la cible d'une telle attaque. Les chrétiens n'avaient jamais eu de problèmes particuliers avant ou après la révolution"*, a déclaré le père Dominique Rezeau de l'église catholique Saint-François à Tripoli."*Chacun doit être inquiet*", a estimé le pasteur ghanéen Edward Blasu. "*C'est un crime inhumain qui n'a rien à voir avec l'Islam"*, a dit de son côté le colonel Hadi Chaklawou, chef local de la Sécurité nationale, en précisant qu'aucune arrestation n'avait été effectuée dans le cadre de l'enquête.
L'insécurité est une source d'inquiétude grandissante en Libye, où les nouvelles forces policières et militaires, en pleine restructuration, peinent à faire face aux milices fortement armées nées pendant le conflit de 2011. Le pays a en outre connu des attaques attribuées à des islamistes radicaux. Agences

CONFLIT EN SYRIE

Selon Moscou, Assad restera au pouvoir "jusqu'au bout"

La Russie a indiqué, samedi, qu'une solution politique pour régler le conflit en Syrie était encore possible, mais qu'il était impossible de persuader le président Bachar al-Assad de quitter le pouvoir. "Nous sommes unanimes pour dire que les chances d'atteindre une solution politique existent toujours", a déclaré, samedi, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, à l'issue d'entretiens à Moscou avec l'émissaire international Lakhdar Brahimi.

PAR CATHERINE BARRY

Sergueï Lavrov a, cependant, ajouté qu'il était impossible de persuader le président Assad de quitter le pouvoir, comme le réclament avec insistance des pays occidentaux et arabes, alors que le conflit a fait plus de 45.000 morts en 21 mois, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).
Bachar al-Assad *"a dit à maintes reprises qu'il n'avait l'intention d'aller nulle part, qu'il resterait à son poste jusqu'au bout. [...] Il n'est pas possible de changer cette position"*, a déclaré Sergueï Lavrov, dont le pays est la seule grande puissance à entretenir des relations étroites avec le régime syrien.

"Faire cesser le bain de sang"

De son côté, Lakhdar Brahimi a insisté sur la nécessité de trouver une solution politique en Syrie afin éviter "l'enfer". *"S'il faut choisir entre l'enfer et une solution politique, nous devons tous travailler sans relâche en vue d'une solution politique"*, a déclaré Lakhdar Brahimi. L'émissaire international a, toutefois, estimé que même un changement de régime en Syrie n'aboutirait pas forcément à une régularisation du conflit. *"De mon point de vue, le problème est qu'un changement de régime [en Syrie] n'aboutira pas obligatoirement à une régularisation de la situation"*, a estimé Lakhdar Brahimi, observant que la Syrie risquait de devenir une deuxième Somalie.
Le chef de la diplomatie russe s'est déclaré, par ailleurs, "surpris" par la réaction de la Coalition de l'opposition syrienne de décliner l'invitation de Moscou pour des négociations en vue d'un règlement du conflit. Le chef de cette coalition, Moaz El-Khatib, a fermement rejeté vendredi soir cette initiative, en réclamant des excuses de la Russie pour sa position sur le conflit. Seule grande puissance aux relations étroites avec le régime syrien, la Russie a appelé cette semaine à *"des initiatives énergiques et déterminées pour faire cesser le bain de sang"* en Syrie et a multiplié les contacts ces derniers jours. Lakhdar Brahimi, qui avait souhaité lui-même ces consultations avec les responsables russes, est arrivé à Moscou directement après ses négociations à Damas avec le président Bachar al-Assad et l'opposition syrienne.

C.B

Les clés de la crise syrienne

Pour comprendre la crise qui secoue la Syrie depuis le début de la contestation du régime de Bachar al-Assad en mars 2011, retrouvez les synthèses et les analyses des experts interrogés par *L'Express*.

Ignace Leverrier : *"Le peuple syrien doit pouvoir se défendre"*
La Coalition de l'opposition syrienne a reçu mercredi à Marrakech le soutien d'une centaine de pays qui la reconnaissent comme *"représentant légitime du peuple syrien"*.

Thomas Pierret : *"Le pouvoir est réduit au statut d'armée d'occupation"*
Plus de dix-huit mois après le début du soulèvement contre le régime de Bachar al-Assad en Syrie, le pays s'enfonce dans la guerre. Malgré sa supériorité militaire, le régime semble incapable de reprendre le dessus.
L'attentat de Damas éliminant plusieurs hauts responsables de l'appareil sécuritaire, suspectés de visées putschistes, arrange-t-il finalement Bachar al-Assad? La théorie d'un complot est beaucoup débattue. Mais Thomas Pierret, spécialiste de la Syrie, la juge peu crédible.

Ziad Majed : *"Le régime syrien a encore les moyens de prolonger son agonie"*
Au sixième jour de combats dans Damas, quelle est la situation en Syrie? Après avoir essuyé de lourdes pertes, le régime a lancé une vaste contre-offensive. Pour Ziad Majed, spécialiste de ce pays, Bachar al-Assad a encore des cartouches meurtrières à tirer.
"Bachar el-Assad ne peut plus reprendre le dessus"
L'attentat qui a frappé Damas mercredi a durement touché le régime de Bachar al-Assad. Quelle est la situation dans la capitale ? Le régime peut-il survivre ?
Le CICR qualifie désormais la situation syrienne de "guerre civile". Alors que la répression gagne en férocité, de violents combats ont lieu au cœur de Damas, la capitale, jusqu'ici relativement épargnée. Un spécialiste de la Syrie décrypte la situation.
Le régime de Bachar el-Assad qui se dit confronté à une *"situation de guerre"* ne contrôle plus entièrement la Syrie. Il fait face à des désertions toujours plus fréquentes et une résistance armée qui se renforce.

Salam Kawakibi : *"La cohésion entre les communautés résiste encore"*
Les divisions de l'opposition syrienne menacent-elles la cohésion de la résistance au régime de Bachar al-Assad ? Comment expliquer la recrudescence récente des attentats à Damas ? Le point de vue de Salam Kawakibi, de l'Arab Reform Initiative.

Ammar Qurabi: *"Le peuple syrien a atteint le point de non-retour"*
Ammar Qurabi, président de l'Organisation nationale des droits de l'Homme en Syrie et figure de l'opposition en exil, a livré ce mardi à Paris son analyse de l'implacable répression du soulèvement déclenché voilà trois mois.

La mosaïque syrienne
Pourquoi le régime s'en prend aux Palestiniens

Les Palestiniens se retrouvent au cœur du conflit syrien, alors que quelque 100.000 des 150.000 habitants du camp de Yarmouk à Damas ont pris la fuite ces derniers jours. Les explications de Majed Kayali, écrivain palestinien de Syrie.

Syrie : le Front al-Nusra, un groupe djihadiste en essor
Le Jabhat al-Nusra, un mouvement djihadiste qui s'est prononcé contre la Coalition de l'opposition syrienne récemment formée à Doha, a revendiqué de nombreux attentats en Syrie. Que sait-on de ce groupe, un temps soupçonné de collusion avec le régime syrien ?
Quelle place pour la minorité kurde ?
Coincés entre le régime d'Assad et l'insurrection, les Kurdes, une minorité longtemps victime de discrimination, tentent de se frayer une voie dans un pays déchiré. Quelques clés pour comprendre cette histoire mouvementée.

Les CCL : "Ce qui a été détruit du régime est beaucoup plus important que ce qu'il en reste"
La militarisation du conflit syrien aurait-elle pu être évitée ? L'opposition au régime d'Assad anticipe-t-elle les risques d'affrontements communautaires en cas de chute de celui-ci? Un opposant syrien, membre du Comité de coordination de Damas, répond aux questions de L'Express.
Rempart de Bachar el-Assad, les Alaouites sont aussi ses otages.
Le clan de la famille al-Assad est issu de cette minorité syrienne longtemps discriminée. Le régime a su instrumentaliser les tensions communautaires, tentant de lier le sort de la communauté alaouite au sien.

Repères :
Les djihadistes : une faible présence largement exploitée
Le régime syrien agite l'épouvantail de la présence d'Al Qaïda et d'autres groupes djihadistes dans l'espoir de décrédibiliser l'opposition et effrayer les Occidentaux. Mais qui sont vraiment ces mouvements ? Quelles sont leurs intentions ? A qui d'autre profite leur présence ?
Les chrétiens, au cœur de la crise
A Damas, le régime syrien se présente depuis le début de la contestation comme le garant de la survie des minorités. Alors que des combats se sont déroulés aux abords de deux quartiers chrétiens de la capitale, L'Express fait le point.

Une dictature sanguinaire
Maher al-Assad, frère et bourreau

Après un an de révolte populaire, le chef des centurions du régime, le cadet de Bachar, s'affirme comme le gardien sans états d'âme des intérêts du clan al-Assad. A Damas, la répression reste une affaire de famille.

Main Baas sur la Syrie
Trente ans après son père, Hafez, le président Bachar al-Assad choisit la fuite en avant et le tout-répressif. Face à la révolte qui défie le régime et menace son emprise quasi absolue sur le pays, le clan familial serre les rangs.

Portraits de la Syrie en guerre
La guerre, cette bonne affaire...

A Damas et dans le Nord, les combats et les sanctions internationales ont désorganisé l'activité économique. Petits revendeurs et gros trafiquants en profitent.

Paroles de Syriens
Pendant deux semaines, *L'Express* a donné chaque jour la parole à un civil syrien pris dans l'engrenage de la guerre. Mères de familles, médecin, chauffeur de taxi ou fossoyeur, institutrice kurde, réserviste alaouite ou commerçant chrétien.

Chroniques syriennes
Notre envoyé spécial s'est rendu en Syrie dans la région d'Idleb, passée aux mains des rebelles de l'Armée syrienne libre. Il nous livre ses impressions de la Syrie libérée du joug du régime de Bachar al-Assad.

L'ombre du djihad
Minoritaire au sein d'une rébellion éclatée, la mouvance islamiste sunnite profite de la radicalisation du conflit syrien pour avancer ses pions. Et le temps travaille pour elle.

Alep, épicentre des batailles syriennes
Les rebelles et les forces loyales à Bachar al-Assad se sont rendus coups pour coups à Alep, plus grande ville syrienne devenue son principal champ de bataille. Les opposants ont lancé plusieurs offensives tandis que l'armée régulière pilonne leur bastion de Salaheddine.

Homs, portrait d'une ville martyre
L'armée syrienne a pris le contrôle du quartier de Baba Amr, bastion de la rébellion à Homs, après deux jours de combats et des semaines de bombardements. Zoom sur la *"capitale de la révolution"*.

Les enjeux régionaux
Le piège syrien se referme sur le nord du Liban
La deuxième ville du Liban, Tripoli, est à nouveau le théâtre d'affrontements meurtriers entre sunnites, partisans des insurgés, et une minorité alaouite fidèle au clan Assad. Au mois de juin, notre envoyé spécial à Tripoli enquêtait sur la contagion de la crise syrienne au fragile Liban voisin.

Les amis de Bachar el-Assad
Chacun à sa manière, Moscou, Pékin et Téhéran persistent à épauler le tyran de Damas et à entraver tout véritable engagement de l'Onu. Un soutien à haut risque. Pourquoi ?

Aux origines de la crise
Comment en est-on arrivé là?
Le Conseil de sécurité de l'Onu s'est saisi de la crise syrienne, sans parvenir à surmonter ses blocages. Sur place, la résistance s'intensifie, en même temps que grandit la répression, notamment à Homs. L'Express fait le point.
"Le régime ne se bat pas pour défendre le pays mais pour sa survie".
La Syrie s'enfonce chaque jour davantage dans la guerre. Notre envoyé spécial de retour d'un reportage dans le nord-ouest du pays (provinces d'Idleb et d'Alep).

L'acharnement du régime à pilonner le pays
Dix-neuf mois après le début de la contestation contre son régime en Syrie, l'armée de Bachar al-Assad, qui ne parvient pas, malgré sa supériorité militaire, à reprendre le contrôle du pays, s'emploie à le réduire en poussière.
La lente agonie d'Alep
Alep, deuxième ville du pays et capitale économique est écrasée par les bombardements de l'armée de Bachar Al-Assad qui entend reprendre les quartiers conquis par les rebelles. Les civils sont coincés dans ce qui est devenu, en quelques semaines, un enfer.
Quel arsenal pour les combattants ?
Les combats deviennent chaque jour plus intenses en Syrie et mettent face à face une armée régulière lourdement équipée et des rebelles qui s'approvisionnent en armes légères par la contrebande et les saisies d'armes lors des combats.

*PROFESSEUR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Année 2013 : nouvelle gouvernance et réalisation des réformes structurelles

L'année 2012 se termine et commence bientôt l'année 2013. Il est bon de dresser le bilan socio-économique de la situation actuelle afin d'entrevoir l'avenir de l'Algérie ballottée entre les incertitudes et l'espoir.

1.-Rationaliser la pensée publique

Les réserves de change, moyen et non facteur de développement, ont été estimées à 193 milliards de dollars en octobre 2012 sans compter par la Banque d'Algérie et essentiellement grâce à la rente des hydrocarbures sans compter les 173,6 tonnes d'or. Plus de 90% des 86% de ces réserves, y compris les DTS au FMI sont placées à l'étranger respectivement en bons de Trésor américains et en obligations européennes. L'Algérie connait un niveau de la dette extérieure à moyen et long termes faible étant inférieur à 4 milliards de dollars (principal et service de la dette) et la dette intérieure à moins de 1 milliard de dollar. Cette aisance financière a permis une dépense publique sans précédent depuis l'indépendance politique. Cela explique l'importance de la dépense publique. Elle est passée successivement de 55 milliards de dollars en 2004, à 100 milliards de dollars en 2005 puis à 140 milliards de dollars fin 2006 et qui a été clôturée entre 2004/2009 à 200 milliards de dollars, mais faute de bilan on ne sait pas si l'intégralité de ce montant a été dépensé. Quant au programme d'investissements publics 2010/2014, le gouvernement a retenu des engagements financiers de l'ordre de 286 milliards de dollars) et concerne deux volets, à savoir le parachèvement des grands projets déjà entamés entre 2004/2009, l'équivalent de 130 milliards de dollars (46%) et l'engagement de projets nouveaux soit l'équivalent de près de 156 milliards de dollars. Qu'en sera-t-il des restes à réaliser pour les nouveaux projets inscrits au 31 décembre 2004 à la fois faute de capacités d'absorption et d'une gestion défectueuse ? Dans un contexte de ralentissement économique, mondial, l'Algérie maintient son programme d'investissement public massif cependant avec un important déficit budgétaire pour les années 2010/2012.

2.- Dynamiser le système productif en déclin

Après plusieurs années d'ouverture, le marché bancaire algérien est à dominance publique puisque 90% du financement de l'économie algérienne dont 100% secteur public et plus de 77% secteur privé, se fait par les banques publiques avec une concentration au niveau des actifs de plus de 39% au niveau d'une seule banque, la BEA, communément appelé la banque de la Sonatrach. Seulement 10% du financement de l'économie sont pris en charge par les banques privées, avec une concentration de plus de 52% pour les actifs pour trois banques. Selon le FMI, le produit inférieur brut l'Algérie est de 158,97 milliards en 2010, 183,4 milliards de dollars en 2011 et une prévision de 188,6 milliards de dollars en 2012. Globalement, les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie ont atteint 2,15 milliards de dollars (msd usd) en 2011 sur un total de 73,39 milliards de dollars en 2011, contre 57,05 milliards en 2010. Les importations ont fortement augmenté de 14,78 % à 46,45 milliards de dollars, contre 40,47 milliards l'année 2010. Les services en 2010 ont atteint 11,90 milliards de dollars et en moyenne 12 milliards de dollars pour 2011/2012. Les exportations hors hydrocarbures environ 2% étant constituées de déchets d'hydrocarbures et ferreux et semi ferreux à plus de 60%. C'est que plus de 90% du tissu économique est constitué de PMI/PMEorganisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique, ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale où selon l'enquête de l'ONS 83% du tissu économique global étant caractérisé par la tertiarisation avec prédominance du commerce de détail avec un commerçant pour quatre habitants.. Les importations de biens couvrent 70/75% des besoins des ménages et des entreprises dont le taux d'intégration ne dépasse pas 10/15%. On peut démontrer facilement que le taux de croissance officiel hors hydrocarbures, de 5/6%, a été permis pour 80% via la dépense publique et qu'il ne reste pour les entreprises véritablement autonomes créatrices de richesses, pouvant évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, moins de 20% du produit intérieur brut. C'est que la majorité des entreprises algériennes ne peuvent être compétitives et encore moins innovantes du simple fait qu'elles disposent d'un faible savoir à la fois technologique et managérial. Le report de trois années horizon 2020 du dégrèvement tarifaire avec l'Union européenne suffira-t-il ? Qu'en sera-t-il si l'Algérie adhère à l'OMC ? Le tissu industriel qui représente moins de 5% dans le PIB trouve son explication surtout dans les contraintes d'environnement qui touchent tant les entreprises algériennes qu'étrangères. L'entrave aux affaires en Algérie est due surtout à l'accès aux financements, la bureaucratie d'Etat, le foncier, la corruption, l'inadéquation de la main-d'œuvre formée, la politique du travail considérée comme restrictive ainsi que le système fiscal et la qualité de la vie. Il en découle que le bilan de l'investissement, en dehors des hydrocarbures, tant local qu'étranger est mitigé. La sphère informelle marchande est dominante et contrôle plus de 65% des segments de produits de première nécessité auxquels plus de 70% des ménages consacrent presque l'intégralité de leurs revenus (marché fruits et légumes, poisson, viande rouge et blanche, textile et cuir) et plus de 40% de la masse monétaire globale en circulation avec la prédominance du cash et limitant la politique monétaire de la Banque centrale avec une importante intermédiation financière informelle mais avec des taux d'usure.

L'on ne saurait isoler les relations dialectiques entre la sphère régie par le droit de l'Etat et la sphère informelle qui a ses propres codes, existant en Algérie des liens diffus entre la logique rentière et l'extension de la sphère informelle. Le système rentier et cela n''est pas propre à l'Algérie favorise l'Etat de non droit et la corruption à travers l'évasion fiscale.

3.- Lutter contre le chômage et l'inflation

Le chômage et l'inflation sont des maladies chroniques du corps social. Le taux d'emploi est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité et la population algérienne qui était de 35,6 millions d'habitants au 1er janvier 2010, l'Office des statistiques (ONS) l'estime à 37,1 millions d'habitants au 1er janvier 2012. La population active dépasse les dix (10) millions et la demande d'emplois additionnelle varierait entre 300.000 à 400.000 personnes par an, nombre d'ailleurs sous-estimé puisque le calcul de l'ONS applique un taux largement inférieur pour les taux d'activité à la population féminine, représentant pourtant la moitié de la population active et dont la scolarisation est en forte hausse. Pourtant le taux de chômage officiel est estimé à 10% entre 2011/2012 mais incluant les sureffectifs des administrations, des entreprises publiques, les emplois dans la sphère informelle et les activités temporaires de moins de six (6) mois, pour partie des emplois improductif. Quant au taux d'inflation qui se répercute sur le pouvoir d'achat, pour le gouvernement algérien, il a été de 1,6 % en 2005, 3% en 2006, à 3,5 % en 2007, 4,5% en 2008, 5,7% en 2009, moins de 4% en 2010, et 4,5% en 2011 avec un retour accéléré en 2012 qui dépassera largement les 8/9%. Le taux d'inflation officiel est biaisé, étant comprimé artificiellement par les subventions et reposant sur un indice largement dépassé, alors que le besoin est historiquement daté. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Une analyse pertinente devrait lier le processus d'accumulation la répartition du revenu et le modèle de consommation par couches sociales. Certes, le SNMG a plus que doublé en passant de 6.000 à 20.000 dinars, (200 euros au cours officiel), la dernière augmentation ayant lieu en septembre 2011, mais devant déflater par le taux d'inflation réel pour déterminer le véritable pouvoir d'achat. Aussi, une interrogation s'impose : comment est-ce qu'un Algérien, qui vit au SNMG, (200 euros par mois au cours officiel) fait face aux dépenses incontournables. La cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, même charges) et les transferts sociaux qui ont atteint plus de 18 milliards de dollars en 2012 jouent temporairement comme tampon social.

4.-Approfondir la réforme globale

Il est évident qu'existe une non proportionnalité entre les impacts économiques où le taux de croissance avec cette dépense publique aurait dû avoisiner 10/15% à prix constants. La société des hydrocarbures transforme un stock physique en stock monétaire où elle a pu engranger 560 milliards de dollars entre 2000 et juin 2012 selon les données des bilans financiers de Sonatrach allant certainement vers 600 milliards de dollars fin 2012. Si on observe la ligne du temps entre 1970 et 2012 en Algérie, on remarque que plus le prix du pétrole est bas plus il y a émergence de potentiel de développement en ressources matérielles et ressources humaines. En revanche, plus le prix du pétrole s'accroît plus le potentiel de développement décélère, stagne et tend au final à régresser. Or, l'Algérie ne saurait donc vivre dans une île déserte et est concernée par l'actuelle crise mondiale rendant urgente de profondes réformes structurelles qui seront douloureuses à court terme. La politique socio-économique doit s'inscrire dans une démarche cohérente, évitant les instabilités juridiques et le manque de visibilité au sein de grands espaces, d'où l'importance de l'intégration du Maghreb pont entre l'Europe et l'Afrique. Ces mutations liées à une société participative et citoyenne conditionneront le développement durable hors hydrocarbures. Cela pose la problématique de la transition d'une économie de rente à une économie productive rentrant dans le cadre de la Remondialisations. Et comme fondement la moralité, si l'on veut éviter ce cycle de la décadence, cette société anémique de décadence mis en relief par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun. L'Algérie est un pays à fortes potentialités pouvant devenir un pays pivot au sein des espaces euro-méditerranéen et euro-africain. J'émet un vœu certainement de tous les Algériens : que l'année 2013, grâce à une nouvelle gouvernance un Etat de droit, par la réalisation concrète des réformes, soit celle de la prospérité pour le peuple algérien.

***A. M. expert international**

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ANNABA

2012, année des consécrations

Le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, qui s'emploie depuis plusieurs années à fidéliser son public, a décroché, en 2012, quatre prix récompensant la qualité de ses productions et le talent de ses comédiens. Les pièces Oued El-Kheïr de Haroun Kilani et El-maâza oua edhib (la chèvre et le loup) de Yacine Tounsi ont été consacrées au Festival national du théâtre pour enfants de Khenchela, pour la première, et, pour la seconde, des prix du meilleur spectacle et du meilleur manipulateur de poupées sur scène au Festival national des marionnettes d'Aïn-Témouchent. Le mérite de la quatrième gratification du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, en 2012, revient à la comédienne Lydia Larini qui a obtenu le prix de la meilleure interprétation féminine dans la pièce Imra'a min ouarak (une femme en papier), mise en scène par Sonia sur une adaptation de Mourad Senouci du roman de Ouassini Laâradj "Ountha Essarab" (La femme mirage). Cette œuvre théâtrale sera présente au prochain Festival du théâtre arabe prévu en janvier prochain au Qatar.

Le TR Annaba qui a réalisé, en 2012, trois pièces, en l'occurrence Oued el-kheïr, une œuvre ciblant les adolescents avec la réhabilitation de l'art d' El-Goual, Imraa min ouarak et El Djamilat, s'est également distingué en initiant plusieurs événements dédiés au 4e art, notamment Papa, emmène-moi au théâtre, J'achète mon ticket et Le théâtre dans les rues de la ville, autant d'invitations à découvrir. Des invitations plutôt réussies puisque ces initiatives ont drainé de nombreux enfants et adolescents qui feront, selon certains observateurs et artistes, le public de demain du Théâtre régional d'Annaba qui accueille depuis samedi dernier les cinquièmes Journées nationales du théâtre pour enfants

MAISON DE LA CULTURE DE TISSEMSILT

La pièce Nar wa nour appréciée par le public

La pièce Nar wa nour (Flamme et lueurs) du théâtre régional d'Oum El-Bouaghi a été fortement appréciée par le public, lors de sa présentation vendredi soir à la maison de la culture Mouloud-Kacem-Naït Belgacem de Tissemsilt. Cette représentation écrite par Salah Lembarkia et réalisée par Djekati Aïssa, traite de l'histoire de Mohamed, moudjahid qui fait une rencontre, en allant transmettre l'information de la mort d'un compagnon d'armes à sa famille, le commandant d'une zone militaire, Si Abdellah. Les événements évoluent lorsque l'armée coloniale mène une opération de ratissage dans la région. Les rôles, dans cette œuvre d'une heure 20 minutes produite à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance, sont campés par 23 comédiens et comédiennes.

Cette pièce a été présentée dans le cadre d'une tournée artistique de la troupe du théâtre régional d'Oum El-Bouaghi à travers le pays, qui prévoit 25 représentations, selon le directeur de cet établissement culturel, Lotfi Bensebaâ. Nar wa nour est la sixième production de ce théâtre régional après celles de Sahibat el kenz, El warda echa'ika pour enfants et Iftiradh ma hadatha fiilan (Supposons cela vrai) pour adultes et Ammane di semman (l'eau et la vie) en tamazight et le monologue Ez-zenblato. Pour sa part, le directeur de la Maison de la culture de Tissemsilt a ajouté que la présentation de cette œuvre s'inscrit dans le cadre du programme culturel de célébration du 50e anniversaire de l'Indépendance, qui comporte également des représentations théâtrales et la projection de films révolutionnaires et des soirées artistiques.

APS

MAISON DE LA CULTURE DE TIZI-OUZOU

Hommage au poète de l'exil Si Moh u M'hand

Un vibrant hommage a été rendu vendredi dernier au célébre poète Si Moh u M'hand, ciseleur de verbe hors pair, par la maison de la culture de Tizi-Ouzou.

PAR ROSA CHAOUI

Décédé le 28 décembre 1905, Si Moh u M'hand a marqué d'une empreinte indélébile la poésie kabyle.

Cet hommage rendu à ce poète de l'exil et de la souffrance, qui a vécu durant la seconde moitié du XIXe siècle, a donné lieu au fleurissement de sa tombe, par une délégation d'hommes de culture, dont, notamment, des poètes, située au lieudit Assekif N'tmana (le toit protecteur), sur les hauteurs de la commune de Aïn El-Hammam, à une cinquantaine de km au sud-est de Tizi-Ouzou.

Le parcours de ce troubadour infatigable, qui a sillonné, à pied, l'Algérie d'Ouest en Est, a fait de lui un témoin privilégié des événements douloureux et tumultueux vécus par le pays en cette période d'expansion coloniale, est également restitué, rapporte l'APS, par la projection d'un film intitulé *Si Moh u Mhand, l'insoumis*, réalisé par Lyazid Khodja .

Les adeptes de la poésie kabyle ancienne, versifiée dans la pure tradition du maître de la métaphore et de la réplique que fut Si Moh u M'hand, ont eu également la possibilité de se délecter de poèmes déclamés oralement ou exposés dans des recueils étalés dans le hall de la Maison de la culture.

Si Moh u M'hand, ou Mohand Hamadouche de son vrai nom, est né présumé en 1845 au village Icheraiouène, dans la localité de Tizi- Rached, wilaya de Tizi-Ouzou.

Témoin de son temps, sa poésie constituait un miroir fidèle dans lequel se reconnaissaient ses concitoyens, surtout les plus humbles et les plus souffrants sous le joug colonial.

Il goûta à l'amertume du déracinement, dès sa plus tendre enfance, lorsque ses parents durent fuir le village natal d'Icharaiouène, rasé en 1857 par le maréchal Randon, pour y fonder le Fort Napoléon, l'actuel Larbaâ Nath Irathène.

Suite à l'insurrection de 1871, la Kabylie fut soumise à des expéditions punitives. Les Ath Hamadouche, comme beaucoup de familles rebelles, payèrent un lourd tribut, consistant en l'exécution de son père, Mohand Améziane, et la déportation de son oncle paternel cheikh Arezki en Nouvelle Calédonie, ainsi que la séquestration de ses biens. Cet amer destin a affecté profondément l'âme sensible du poète qui, muri par tant d'*"épreuves douloureuses, fit de sa souffrance, indissociable de celle de ces concitoyens, une source dÆinspiration pour exprimer la révolte des siens contre l'ordre colonial, en versifiant des poèmes épiques s'échappant limpidement, goutte à goutte, de son cœur creusé par l'érosion du temps"*. Errant au gré du hasard avec son bâton de pèlerin, sans autre but que celui de déclamer ses poèmes pour consoler ses semblables, Si Moh se déplaçait constamment, à pied, à travers les différentes régions du pays, arrivant jusqu'en Tunisie.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Générale de l'épopée El-Mechaâl le 5 janvier

La générale de la nouvelle production théâtrale *El-Mechaâl* (Le flambeau) sera donnée le 5 janvier prochain au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO), a-t-on appris samedi auprès de la direction de cet établissement culturel.

Initialement prévue samedi dernier, la présentation de cette nouvelle œuvre a été différée d'une semaine pour des raisons *"d'ordre technique"*, a-t-on précisé de même source, expliquant que *"des accessoires scéniques supplémentaires sont en cours d'installation pour les besoins de la pièce"*.

Ecrite par Abbès Lakhdar et mise en scène par Missoum Medjahri, *El-Mechaâl* consiste en une épopée créée dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'Indépendance nationale pour mettre en relief *"le lourd tribut consenti par le peuple algérien durant la période coloniale"*, a souligné Azri Ghaouti, le directeur du TRO. Cette pièce relate les étapes les plus marquantes de la lutte de libération nationale et rend également hommage aux illustres figures de la résistance, à l'instar du fondateur de l'Etat algérien moderne l'Emir Abdelkader, ainsi qu'aux glorieux chouhada tombés au champ d'honneur.

Une vingtaine de comédiens évoluant au sein de différentes associations culturelles locales sont distribués dans cette pièce aux côtés de leurs aînés parmi les artistes de la troupe professionnelle du TRO.

Cette production fait partie des deux grandes œuvres théâtrales inscrites au programme du TRO avec le soutien de la tutelle dans le cadre du cinquantenaire de l'Indépendance nationale.

La présentation de la seconde pièce, intitulée *Malhamat Wahran* (L'épopée d'Oran) est prévue au cours du premier semestre 2013.

Pour son programme mensuel de janvier prochain, le Théâtre régional d'Oran accueillera également les troupes des théâtres de Sidi Bel-Abbès, Skikda et Souk-Ahras qui présenteront au public oranais leurs nouvelles productions entrant dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance.

APS

ACCUSÉ
levez-vous !

CRIME PASSIONNEL

Pire que les loups du Grand Nord

James Oliver Curwood, dans ses romans sur les loups du grand Nord, a admirablement décrit le comportement des grands mâles lorsqu'ils se disputent une femelle. Les combats qu'ils se livrent bien qu'ils soient sanglants ne se terminent jamais par la mort. Ce n'est pas souvent le cas quand les rivaux sont des humains… comme c'est le cas dans l'histoire qui va suivre.

PAR KAMEL AZIOUALI

Hamid avait tout juste une vingtaine d'années au moment des faits, le 28 février 2008. Ce jour-là, il avait rendez-vous avec Sabrina, une jeune lycéenne dont il était follement amoureux. Elle aussi l'aimait au point de ne plus pouvoir s'imaginer vivant loin de lui. Ils s'étaient promis amour et fidélité jusqu'à la fin de leur vie… Mais en attendant, le temps leur paraissait long et il semblait bien loin le jour où ils seraient unis par les liens sacrés du mariage ! Pour supporter l'attente de ce bonheur suprême, ils avaient pris l'habitude de se retrouver en tête à tête dans des endroits isolés, à l'abri des regards réprobateurs et inquisiteurs. Mais avec le temps, et l'accoutumance aidant, les deux jeunes gens voulurent aller plus loin encore dans leur liaison qu'ils voulaient irrémédiable. C'est ainsi que Hamid avait proposé à sa bien-aimée de se retrouver dans un vieil appartement délabré que ses parents avaient délaissé. Sabrina, après une longue hésitation avait fini par accepter. La perspective d'un tête à tête dans un milieu clos différent des parcs publics à ciel ouvert la tentait tout en ayant peur que cela se termine par un acte irréparable. Hamid lui avait assuré qu'il l'aimait trop pour lui créer des problèmes.

- Le sacré, nous nous le réservons pour notre nuit de bonheur… je te le promets… je te promets aussi de tout faire pour que ce moment soit le plus près possible. Mais toi, de ton côté, tu dois me promettre de ne pas changer à mon égard…

- Je te le promets… pour moi, il n'y a qu'un seul homme qui compte au monde et c'est toi.

Comblé et flatté par ces propos, Hamid, la veille de son rendez-vous avec sa bien-aimée se rendit dans le vieil appartement de ses parents. Il y fit le grand ménage et acheta quelques fruits et deux bouteilles de limonade. Les gâteaux, notamment les millefeuilles que Sabrina aimait par-dessus tout, il les achèterait le lendemain.

Le jour «J» arriva. Comme prévu, Sabrina avait suivi Hamid et tous les deux s'étaient retrouvés enfin seuls dans l'appartement. Un soupçon d'inquiétude subsistait quand même dans le cœur de la jeune lycéenne.

- Tu es bien certaine que personne ne risque de venir ? Tes parents par exemple ?

- Non, il n'y a aucun risque… la wilaya d'Alger nous a attribué un autre appartement plus spacieux.

- Oh ! Mais c'est formidable ! commença à jubiler Sabrina. Nous l'avons notre appartement ! C'est déjà un obstacle de moins sur le chemin de notre bonheur !

- Non… Nous ne pouvons pas habiter ici, Sabrina. D'abord parce que cet immeuble est trop vétuste… D'ailleurs je crois que la wilaya d'Alger a prévu de le démolir… Il est même possible que ce soit la première et dernière fois où nous y venons. Déjà en t'amenant ici, j'ai commis un impair mais que ne ferais-je pour toi, Sabrina ? Mais assez parlé… tu dois avoir faim…

- Tu as de la nourriture ici ?

- Ah ! oui, bien sûr… Et je me suis efforcé de ramener tout ce que tu aimes…

Hamid allait se diriger vers la cuisine où il avait entreposé toutes les victuailles qu'il avait achetées avec ses maigres économies quand soudain, il entendit frapper à la porte. Sabrina sursauta et plaqua ses deux mains contre sa poitrine.

- Oh ! Qui est-ce, Hamid ? Tu m'as dit que personne ne viendrait…

- Oui, c'est vrai… je ne sais pas… je vais voir… cache-toi dans la cuisine… Oh ! Mon Dieu ; j'espère que ce n'est pas mon père qui est venu récupérer quelque chose qu'il a oubliée.

Hamid ouvrit et trouva sur le palier Rachid, un jeune homme d'une trentaine d'années environ habitant le quartier mais dans un autre immeuble. Rachid était connu pour être un buveur invétéré, parfois agressif. Et c'était le cas ce jour-là.

- Ah ! Hamid tu es un très vilain gars, lui dit-il… Tu as ramené une fille, hein ? Coquin…

- Mais qu'est-ce que tu racontes ? Je suis seul… Euh… je suis juste venu prendre quelque chose… et puis je n'ai pas de compte à te rendre…

- Oh ! que si, les bonnes choses, il faut les partager avec les copains… Je vous ai vus arriver… cette fille est trop belle et trop mûre pour toi. C'est à moi qu'elle devrait revenir. Allez appelle-la, je l'emmène !

- Allez, Rachid, va-t-en ; tu as trop bu, tu ne sais pas ce que tu dis.

- J'ai peut-être trop bu mais crois-moi, je sais ce que je dis et je sais ce que je fais… et puis laisse-moi passer… je sais qu'elle est là… je l'emmène. Il n'y a aucune raison pour que tu te paies du bon temps alors que moi je me morfonde dans ma solitude et ma mal vie.

Il bouscula Hamid et en deux bons successifs, il se retrouva dans la cuisine. En le voyant, Sabrina hurla. Mais cela n'empêcha pas l'autre de la saisir par le bras avec l'intention de l'emmener de force. Hamid sauta sur lui pour l'obliger à la lâcher mais l'autre, beaucoup plus robuste que lui, lui donna un coup de poing maladroit mais qui le fit chanceler. Hamid se redressa, se ressaisit puis ouvrit un des tiroirs du vieux buffet de cuisine. Il y trouva un couteau. Il s'en saisit et frappa l'agresseur deux fois à l'épaule. Celui-ci lâcha prise et sortit de la cuisine. Visiblement, il avait compris qu'il avait perdu la partie et décidé de battre en retraite. Les choses auraient pu en rester là. Mais il était dit qu'elles se poursuivraient jusqu'à l'irréparable. Hamid profita de ce que Rachid soit sorti pour s'approcher de Sabrina :

- Ça va ? Tu n'as rien ?

En guise de réponse, il eut droit à des sanglots. La jeune fille avait subi le choc de sa vie… Là encore Hamid aurait pu se contenter de rassurer sa compagne, de la sortir de cet endroit qui avait subitement pris l'allure d'un lieu cauchemardesque et de la raccompagner chez elle. Mais au lieu de tout cela, il ramassa le couteau qu'il avait déposé quelques secondes sur le vieux buffet et sortit en courant de la cuisine et de l'appartement. Il trouva Rachid dans la cage d'escaliers.

- Ah ! Tu es là ! Je vais te montrer ce qu'il en coûte de s'attaquer à l'honneur des femmes d'autrui !

Rachid voulut se défendre mais la rage et la hargne de Hamid étaient plus fortes. Il lui donna encore d'autres coups de couteau, de plus en plus violents et en différents endroits du corps. Il tomba dans les escaliers. Les cris de Hamid, les plaintes de Rachid et sa chute dans les escaliers finirent par attirer l'attention des quelques voisins qui n'avaient pas encore déménagé dont l'oncle paternel de Hamid en personne. Ce fut lui qui emmena Rachid à l'hôpital Mustapha. Mais quand ils y arrivèrent, il était déjà trop tard : Rachid est parti pour le grand Voyage.

Il y a une semaine, le verdict final a été prononcé contre Hamid à la Cour d'Alger : 15 ans de prison ferme. Auparavant, c'était la peine capitale qui avait été requise contre lui.

K. A.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013

Les Verts dès demain en Afrique du Sud

la sélection algérienne de football, s'envolera demain dans l'après-midi pour l'Afrique du Sud, soit à quinze jours du début de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2013), prévue du 19 janvier au 10 février 2013.

PAR MOURAD SALHI

Contrairement aux autres pays, qui préfèrent se préparer soit chez elles où à l'étranger, les coéquipiers de Sofiane Feghouli rejoindront le pays de Nelson Mandela très tôt. Les Verts resteront quinze jours sur les terres sud-africaines avant le début officiel de cette compétition. Lors de sa dernière déclaration, le premier responsable technique a qualifié ce départ d'important pour les joueurs afin surtout de s'acclimater. *"Arriver assez tôt sur place va nous permettre de nous acclimater facilement. Et cela va nous éviter aussi de passer du temps dans les avions et de se fatiguer"*, a-t-il indiqué. Cette période qui précède la compétition officielle sera très importante pour le staff technique afin d'effectuer un dernier stage de préparation qui sera clôturé par des joutes amicales. *« Nous allons disputer trois matches amicaux sur place durant la période du 12 au 18 janvier »*, a-t-il confirmé. Le président de la Fédération algérienne de football a confirmé de son côté que la sélection algérienne disputera deux matches amicaux. *« Nous avons programmé deux matches amicaux, le 12 janvier contre l'Afrique du Sud au stade de Soweto (banlieue de Johannesburg), alors que le second aura lieu face à la formation du Platinum Stars (Div. 1 sud-africaine) à Rustenburg, sauf que cette rencontre ne nous a pas été confirmée encore par les responsables de ce club »*, a souligné le premier responsable de l'instance fédérale lors de son dernier point de presse tenu au Centre technique national de Sidi Moussa.

24 joueurs ont été convoqués pour prendre part à cette joute continentale. Plusieurs cadres de la sélection ayant participé aux doubles éliminatoires, Mondial et CAN-2010, n'entraient plus dans les plans du technicien bosnien, à leur tête Karim Ziani, alors que d'autres, à l'image d'Antar Yahia, Karim Matmour et Nadir Belhadj, ont décidé tout simplement d'arrêter leur carrière internationale. Le désir de Halilhodzic de remanier son effectif a coïncidé avec les blessures d'autres cadres de la légendaire équipe de 2009, en particulier, Mourad Meghni, Hassan Yebda et Madjid Bougherra. Le premier responsable technique de la sélection nationale algérienne a reconnu que l'année 2012 a été encourageante. *«On a réussi à se qualifier, on a produit un jeu intéressant, de nouveaux joueurs sont arrivés. J'ai découvert d'excellents éléments dans le championnat algérien, et comme je ne trouvais pas mieux à l'étranger, il était logique que je les retienne »*, a-t-il dit.

Parlant des chances des Verts en Afrique du Sud, Vahid Halilhodzic dira que son équipe n'est pas un favori pour le sacre final. *« Il ne faut pas nous considérer comme un favori de la CAN. Notre objectif sera d'abord de passer le premier tour »*, a déclaré le sélectionneur des Verts. Au premier tour de la CAN-2013, l'Algérie affrontera, dans le groupe D, la Tunisie, le Togo et la Côte-d'Ivoire. **M. S.**

VAHID HALILHODZIC

«Le match Algérie-Tunisie primordial pour les Algériens»

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Vahid Halilhodzic, a estimé que le premier match de son équipe lors de la coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN-2013), le 22 janvier contre la Tunisie, allait déterminer l'avenir des Verts lors du rendez-vous sud-africain (19 janvier-10 février). *"Cette rencontre contre la Tunisie déterminera notre avenir dans cette compétition. Si nous passons en quarts de finale, on ne sait jamais ce qui peut arriver"*, a déclaré Halilhodzic, 60 ans, dans les colonnes du quotidien spécialisé français *L'Equipe*. En dépit de la difficulté de la mission dans le groupe D (Tunisie, Togo et Côte-d'Ivoire), le technicien bosnien se veut tout de même ambitieux et mise beaucoup sur son équipe, *"très inexpérimentée"* mais qui possède une *"fraîcheur incroyable"*. *"Nous n'avons pas un groupe de vedettes mais une équipe très inexpérimentée, qui possède cependant un enthousiasme, une ambition, une fraîcheur incroyables. Elle est homogène, solidaire et généreuse"*, a-t-il dit. L'ancien entraîneur du Paris SG (2003-2005), qui avait succédé à Abdelhak Benchikha il y a un an et demi, est revenu également sur son parcours et ses quelques regrets. *"Il me manque un club capable de gagner la Ligue des champions. Je suis capable de gagner la C1 et ce n'est pas prétentieux. Je n'ai pas besoin de montrer ce que je vaux, je ne suis inférieur à personne. Mes résultats parlent pour moi. Quand j'ai pris l'Algérie, nous étions la 52e nation au classement Fifa. Nous sommes désormais 19es"*, a-t-il rappelé. *"Sur ces dernières années avec la Côte d'Ivoire, l'Algérie et le Dynamo Zagreb, je n'ai perdu que six matches, même si je n'en ai pas disputé des centaines"*, a encore dit coach Vahid.

SONDAGE *AL-AHRAM AL-ARABI*

Feghouli meilleur joueur arabe évoluant en Europe

Le milieu offensif algérien de Valence, Sofiane Feghouli, a été élu meilleur joueur arabe professionnel évoluant en Europe à l'issue du sondage effectué par le magazine égyptien *Al-Ahram Al-Arabi* qui a également honoré le champion olympique algérien du 1.500 m, Taoufik Makhloufi. L'international algérien s'est classé premier de ce sondage qui a vu la participation d'experts et journalistes arabes, ex-aequo avec le joueur marocain de Montpellier (France), Younes Belhanda, tandis que le footballeur égyptien du club suisse de Bâle, Mohamed Salah, a été désigné meilleur joueur arabe. De son côté, le nageur tunisien Oussama El Mellouli a été sacré meilleur sportif arabe, pour la deuxième année consécutive, grâce à ses exploits lors des Jeux olympiques 2012 de Londres lors desquels il a remporté deux médailles (or et bronze), après le titre de champion olympique à Pékin-2008. D'autres distinctions honorifiques ont été attribuées à plusieurs sportifs arabes, notamment l'Algérien Taoufik Makhloufi, qui a aussi été plébiscité lundi meilleur athlète algérien de l'année 2012 à l'issue du sondage réalisé par l'agence Algérie Presse Service.

OLYMPIQUE MARSEILLE

Foued Kadir devrait s'engager aujourd'hui

Le milieu international algérien du FC Valenciennes, Foued Kadir, devrait s'engager mercredi avec l'Olympique Marseille, à l'occasion de la reprise des entraînements du club phocéen, rapporte mardi le quotidien français La Voix du Nord. Selon la même source, Valenciennes et l'OM se sont mis d'accord sur une indemnité de transfert de 500.000 euros, ce qui correspond au montant des six derniers mois de salaire de Kadir dans le Nord. Un contrat de deux ans et demi est évoqué, même si le joueur et son entourage espèrent obtenir une année de plus. Le quotidien l'Equipe a indiqué lundi que Kadir, auteur de six buts et de quatre passes décisives depuis le début de la saison, allait passer sa visite médicale mardi. Sous contrat avec la VAFC jusqu'en juin prochain, le joueur de 29 ans, était à deux doigts de rejoindre Marseille durant l'intersaison, avant que la direction phocéenne ne décide d'abandonner sa piste. Kadir est sur le point de devenir le quatrième international algérien à porter les couleurs de l'Olympique de Marseille lors de la dernière décennie, après Djamel Belmadi (2000-2003), Brahim Hemdani (2001-2005) et Karim Ziani (2007-2009). Après la signature de son contrat avec l'OM, Kadir s'envolera pour Alger, pour entamer un stage avec l'équipe nationale au centre technique national de Sidi Moussa, à la veille du départ pour l'Afrique du Sud, pays hôte de la 29e Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 (19 janvier - 10 février).

CLUB AFRICAIN DE TUNIS

Les dirigeants veulent résilier le contrat de Lemmouchia

La direction du Club africain de Tunis est à la recherche d'une formule lui permettant de résilier à l'amiable le contrat de son milieu international algérien, Khaled Lemmouchia, selon des sources médiatiques locales. Le milieu récupérateur des Verts n'entre plus dans les plans de son entraîneur depuis quatre matches, alors qu'il en avait joué les trois premiers en tant que titulaire. Arrivé au club de la capitale tunisienne en août dernier en provenance de l'USM Alger, le joueur n'est pas pour autant disposé à quitter sa nouvelle formation sans contrepartie, affirment les mêmes sources. Il exige tout simplement d'être payé pour toute la durée de son contrat qui expirera en juin 2014. Une exigence que les responsables tunisois ne comptent pas satisfaire, d'où leur désir de trouver une solution médiane avec le joueur. Cette situation perturbe au plus haut point le joueur qui se rendra ce jeudi avec l'équipe nationale en Afrique du Sud pour prendre part à la 29e édition de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) dont le coup d'envoi sera donné le 19 janvier en cours. N'ayant disputé aucun match depuis plusieurs semaines, sa forme compétitive devrait également donner des soucis pour le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, qui se retrouve ainsi avec deux récupérateurs en manque de temps de jeu, puisque Medhi Lacen n'a été que très rarement utilisé à Getafe, son club espagnol de la Liga, lors de la première partie de la saison.

MO BÉJAÏA

Nassim Dehouche 2e recrue hivernale

Le milieu de terrain défensif du MCE Eulma (Ligue 1 algérienne de football), Nassim Dehouche, s'est engagé pour un contrat de deux ans et demi avec le MO Béjaïa, actuel 2e au classement du championnat de Ligue 2, a-t-on appris mardi auprès de la direction béjaouie. Dehouche, qui avait porté auparavant les couleurs du MOB, devient ainsi la deuxième recrue hivernale des "Crabes" après le défenseur central Sid Ahemd Kheddis (ex-NA Hussein Dey), signataire d'un contrat de deux ans. D'autres joueurs pourraient emboîter le pas à Dehouche et Kheddis et rejoindre le MOB qui aspire cette saison à accéder en Ligue 1. Au terme de la phase aller, le MOB a terminé à la 2e place avec 28 points, derrière le RC Arbaâ, champion d'automne avec 34 points.

Cuisine

Gratin de légumes

Ingrédients :
1 aubergines
2 courgettes
3 grosses tomates,
Des graines de fenouil
Sel, poivre et l'huile d'olive
2 mozzarellas
Préparation :
Laver et couper tous les légumes en rondelles ensuite les dresser directement dans un plat allant au four, parsemer de sel, poivre et aussi de grains de fenouil, puis en dernier l'huile d'olive et la mozzarella, et le mettre au four pendant 30 minutes ou un petit peu plus.....

Cake au potiron

Ingrédients :
200 g de potiron épluché
20 cl de crème fraîche
125 g de sucre en poudre
3 œufs
50 g de poudre d'amandes
75 g de raisins secs
150 g de farine
1 sachet de levure chimique
1 pincée de sel
Beurre et farine pour le moule
Préparation :
Couper la chair du potiron en dés et les faire cuire 10 min. à la vapeur. Réduire en purée et laisser refroidir. Dans une terrine, battre légèrement la crème avec le sucre en poudre. Incorporer successivement les oeufs, la purée de potiron puis la poudre d'amandes.
Rouler les raisins secs dans une cuillerée de farine et les secouer au tamis pour en enlever l'excès. Préchauffer le four à environ 220°C (Th. 5) et préparer le moule à cake (graissé et tapissé de farine) Mélanger la farine, la levure et le sel et tamiser au dessus du mélange précédent. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajouter les raisins secs en les répartissant bien dans la masse. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi hauteur.
Au bout de 10 minutes, baisser la température du four à 140°C-150 °C (Th.2). Laisser cuire doucement une quarantaine de minutes.

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Utilisation de l'eau florale

Obtenus par un procédé de distillation, ces hydrolats riches en principes actifs végétaux s'invitent dans nos cosmétiques pour rendre la peau rayonnante.
Voici quelques trucs pour bien utiliser votre eau florale !

Les mélanger à sa crème

Un ou deux "pschitt !" dans le creux de la main mélangés à une dose de crème de jour, ou de masque, optimisent les actions de leurs ingrédients avec un petit plus "soin". En effet, chaque eau florale apporte un bénéfice à l'épiderme. La lavande régule les peaux mixtes, la fleur d'oranger est hydratante et la rose clarifie les teints ternes.

Des vertus calmantes

Véritable tisane de la peau, ces eaux ont toutes des vertus calmantes, voire anti-inflammatoires. En appliquer quelques gouttes sur les aisselles ou les jambes va permettre d'apaiser le feu du rasoir. Ou encore, après une journée au soleil, placez le flacon quelques minutes au réfrigérateur puis brumiser le visage juste après le démaquillage. Et comme elles sont naturellement déminéralisées, nul besoin de se tamponner après en avoir vaporisé, car la peau absorbe l'eau florale sans risque de dessèchement.

Le rinçage

Pour rincer sa mousse ou son lait, vaporisez l'eau sur un disque démaquillant et passez doucement de la zone médiane du visage vers l'extérieur. Atout supplémentaire : elle prépare la peau à recevoir le soin de nuit et à mieux faire pénétrer les actifs appliqués.

Anti-dessèchement de la peau

L'eau florale neutralise les effets desséchants du calcaire en créant une barrière protectrice sur la peau. Ajoutez l'équivalent de quatre à six dés à coudre dans l'eau de son bain. Ou alors, avant la douche, vaporiser un peu d'eau dans le creux de la main et masser généreusement le corps. Les aisselles fragiles vont adorer ! Vaporiser un peu d'eau florale avant l'application du déo permet de protéger cette zone des irritations parfois provoquées par les alcools ou encore les sels d'aluminium contenus dans certaines formules. Enfin, pour les accros à la pierre d'alun : Elle facilite son application et laisse un léger parfum frais très agréable.

Remplacez la traditionnelle eau thermale par de l'eau florale, beaucoup moins asséchante. Posez le fond de teint, puis vaporisez à bout de bras un nuage sur tout le visage et laisser sécher. En favorisant l'hydratation de la peau, l'eau florale assure au maquillage une plus longue tenue.

DÉCORATION MAISON

Créer une ambiance relaxante dans sa chambre à coucher

Lieu du repos et de la détente par excellence, la chambre à coucher doit répondre à quelques exigences pour permettre une relaxation digne de ce nom.
Les quelques conseils qui suivent aideront à aménager une pièce à l'ambiance reposante, propice à l'apaisement et au calme, que l'on aura plaisir à retrouver après une journée fatigante et qui sera garante de soirées et de nuits placées sous le signe du bien-être.

Pour les murs et l'effet général

Misez sur des couleurs douces et apaisantes, adaptées à votre préférence : bleu ciel, vert pâle, rose tendre, écru ou blanc cassé...

Revêtement de sol

Choisissez un revêtement de sol naturel comme le plancher, teinté selon votre goût. Agrémentez-le de quelques tapis aux couleurs harmonisées ; placez-en un au pied de votre lit.

Préférez une literie aux textiles naturels

Coton pour des draps frais, lin ou laine pour une couverture estivale ou douillette. Les petits ornements brodés apporteront une touche finale et non négligeable de raffinement.

Exit le téléviseur !

Source d'énervement et d'agitation, remplacez votre télé par une jolie bibliothèque en bois dans laquelle vous pourrez, à l'heure du coucher, piocher un livre qui vous fera redécouvrir le plaisir de la lecture au lit.

Éclairage

Optez pour un éclairage non agressif avec des lampes de chevet à la lumière douce. Disposez quelques bougies, parfumées ou non, à divers endroits, qui créeront une atmosphère tamisée intensément reposante.

Trucs et astuces

Nettoyer un cendrier

Commencez par laver votre cendrier normalement, puis frottez l'intérieur du cendrier avec un citron coupé en deux. Saupoudrez ensuite le cendrier de sel fin, puis rincez à nouveau.

Raviver une éponge synthétique

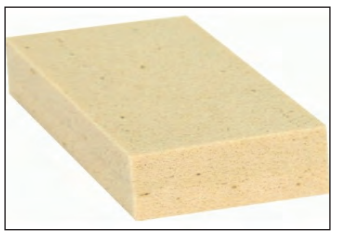

Imprégnez votre éponge d'un jus de citron. Recouvrez la ensuite avec des morceaux d'écorce de l'agrume et versez de l'eau bouillante dessus. Laissez ainsi trois heures et rincer.

Rendre sa blancheur à une casserole

Pour lui rendre sa blancheur d'origine, ajoutez de grosses rondelles de citron dans l'eau de la cuisson et la casserole retrouvera sa couleur initiale.

Oter des taches de café sur une nappe

Mettrez dans un récipient un peu de vinaigre, du sel et du bicarbonate. Mélangez et frotter l'endroit de la tache. Ce procédé donne aussi des résultats épatants sur l'aluminium, la porcelaine et le verre.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Le QI insuffisant pour mesurer l'intelligence globale

Des chercheurs britanniques ont montré expérimentalement que mesurer le quotient intellectuel (QI) ne suffit pas à évaluer la véritable intelligence globale d'un individu : il faut au moins 3 tests différents.

Si certains n'hésitent pas à se vanter de posséder un Quotient intellectuel (QI) élevé, cette mesure est-elle véritablement synonyme d'intelligence ? Il semblerait bien que non, comme le confirme une nouvelle étude menée par des chercheurs britannique et publiée dans la revue Neuron.

Pour arriver à cette conclusion, les scientifiques ont épluché les résultats d'un test d'intelligence en ligne lancé par le *Daily Telegraph* et le *New Scientist* voici deux ans, et passé par plus de 110.000 internautes. Complété par des questions personnelles relatives au mode de vie et au cursus scolaire, le test d'une trentaine de minutes et décliné en 12 épreuves, était censé mettre en lumière les capacités de mémoire, de raisonnement, d'attention et de planification des sujets.

En plus de ces données, les chercheurs ont également scanné les cerveaux de 16 volontaires pendant qu'ils passaient le même test. Ils ont ainsi constaté la mobilisation de 3 différents circuits cérébraux, chacun dévolu à un type d'intelligence. En tenant compte de la gamme complète des capacités cognitives testées, les auteurs ont noté que les taux de réussite variables des gens ne pouvaient s'expliquer, là aussi, que par la combinaison d'au moins 3 types d'intelligence, et non par la mesure d'une seule, comme le QI.

"*Vous ne pouvez pas ramener les capacités cognitives à moins de trois composantes - la mémoire à court terme, le raisonnement et une composante verbale. Nous connaissons tous des gens qui ont des raisonnements pauvres mais des souvenirs brillants ou des compétences linguistiques fantastiques (…)*", commente le Dr Highfield, un des auteurs de l'étude.

Des capacités plus faibles chez les fumeurs et les anxieux

Grâce à cette découverte, ces recherches ont également permis de constater que les jeux de "brain training" (entrainement du cerveau) pratiqués régulièrement par certaines personnes ne semblaient rien changer à leur performance globale, que les adeptes des jeux informatiques avaient des scores significativement plus élevés en raisonnement et en mémoire à court terme, et que les fumeurs et les personnes anxieuses avaient les plus faibles scores dans ce dernier domaine.

"*Quand il est question de l'objet le plus complexe connu - le cerveau humain -, l'idée selon laquelle il n'y a qu'une seule mesure de son intelligence ne peut qu'être erronée*", conclut le Dr Highfield.

Face à la stratégie du coucou, le mérion superbe utilise un... mot de passe !

Les coucous déposent souvent leurs œufs dans le nid d'autres espèces. Les jeunes coucous sont alors nourris au détriment des autres nouveau-nés. Une équipe de biologiste a pourtant découvert que le mérion superbe n'était pas dupe, et qu'il essaierait même de déjouer ce stratagème.

C'est par pur hasard qu'une équipe de biologistes australiens de l'université de Flinders a découvert de quelle façon le mérion superbe (Malurus cyaneus) parvenait à déjouer le stratagème employé par les coucous. En effet, ces derniers déposent leurs œufs dans les nids des autres espèces qui se retrouvent à les nourrir au dépend de leurs propres progénitures.

En plaçant des microphones sous des nids afin d'enregistrer les cris d'alarme contre les prédateurs, les chercheurs ont remarqué que les femelles chantaient régulièrement pour leurs œufs durant les derniers stades du développement des embryons.

Diane Colombelli-Négrel, spécialiste de la communication acoustique animale à la School of Biological Sciences de l'université de Flinders, Diane explique : "*Nous avons enregistré le cri utilisé par les oisillons lorsqu'ils réclamaient à manger. Ce cri consistait en une seule note, et chaque couvée d'oisillons avait des cris différents. Puis nous avons constaté que le cri d'incubation de la femelle contenait le même cri*".

C'est donc en utilisant le même cri que les oisillons ont appris durant la couvaison qu'ils peuvent être identifiés par leur mère qui les nourrit alors. Un véritable mot de passe sonore que les jeunes coucous sont incapables d'assimiler. Ils sortent en effet de leurs œufs trois jours plus tôt que les mérions.

Une efficacité relative

Pour en apprendre davantage, les scientifiques australiens ont mené une série d'expériences. "*Nous avons échangé des œufs entre différents nids et découvert que les cris des oisillons ressemblaient davantage aux cris de leur mère adoptive qu'à ceux de leur mère génétique. Nous avons aussi montré que les parents ne nourrissent pas les oisillons si les cris diffusés ne contiennent pas le mot de passe*". Ce son est donc appris par les oisillons et pas inné (génétiquement codé).

Néanmoins, ce système de "code" ne fonctionne que dans 40 % des cas. En effet, les coucous parviennent tout de même à imiter ce cri malgré le fait de ne pouvoir disposer que de très peu de temps pour le faire. Cette efficacité relative est due en partie à la fréquence variable du chant des femelles durant la couvaison. D'autres études doivent encore être menées sur les mérions, notamment pour en apprendre davantage sur le langage humain lui-même.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

ALIMENTS INDUSTRIELS POUR CHIENS

INVENTEUR : JAMES SPRATT DATE : 1865 LIEU : ÉTATS-UNIS

Le 1er aliment industriel chiens a été fabriqué aux Etats-Unis. En 1907, la Bennett Biscuit Cie commence à fabriquer des biscuits pour chiens, à base de lait et en forme d'os. Ce sont des industriels strasbourgeois, les Dolfi, spécialisés dans les conserves de luxe et d'alcool blanc, qui ramenèrent cette idée des Etats-Unis.

Carly Rae Jepsen

Elle présente son nouvel album !

A peine revenue du Japon, Carly Rae Jepsen a commencé le tournage de son nouveau clip, This Kiss . Mais comme toute star qui se respecte, la belle brunette n'a pas pris le temps de se reposer et a dû enchaîner avec une soirée qui lui était dédiée.
Le but : lancer officiellement la sortie de son album, simplement intitulé Kiss.

Sarah Jessica Parker

elle fait toujours autant de ravage sur tapis rouge

Anne Hathaway n'était visiblement pas la seule star du tapis rouge du NYC Ballet Fall Gala 2012... Et pour cause, cette prestigieuse soirée qui honorait cette année le célèbre couturier italien Valentino, et qui a été organisée au David H. Koch Theater au sein du Lincoln Center complex à New York, a également eu le plaisir d'accueillir l'une des fashionistas les plus célèbres au monde, Sarah Jessica Parker !

Carla Bruni

envisage une séparation avec son label historique

Carla Bruni l'a toujours dit, elle veut continuer à faire des disques. Elle envisage par contre de quitter son label de toujours.Voila un couac qui pourrait bien mettre un sérieux bémol à son grand retour musical. Carla Bruni Sarkozy songe en effet à quitter son label historique, Naïve.

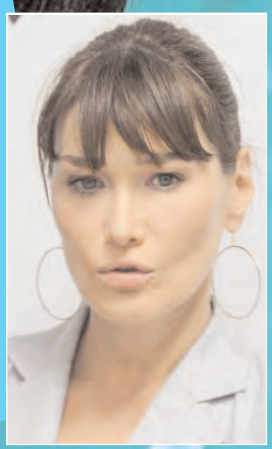

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h21
Dohr	12h52
Asr	15h21
Maghreb	17h48
Icha	19h13

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1762 | Mercredi 2 janvier 2013

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

ANNÉE NOIRE POUR LES JOURNALISTES EN REPORTAGE

132 morts en 2012

L'année 2012 aura été une année noire pour les journalistes en reportage, avec le chiffre record de 132 d'entre-eux tués dans l'exercice de leur mission, annonce lundi l'Institut international de la presse (IIP/IPI), basé à Vienne.

"Il s'agit du nombre le plus important de journalistes tués depuis que l'Institut international de la presse a commencé à enregistrer de manière systématique la mort violente de journalistes, c'est-à-dire depuis 1997", indique l'IIP dans un communiqué. *"Le précédent record remonte à 2009 avec 110 journalistes tués, dont 32 lors de l'infâme massacre de Maguindanao, aux Philippines"*, précise l'IIP. En 2011, 102 journalistes avaient perdu la vie en reportage.

Pour le directeur de l'IIP, Alison Bethel *McKenzie,* "il est proprement incroyable *qu'autant de journalistes aient été tués en 2012"*.

Outre *"les pays traditionnellement dangereux pour les journalistes, notamment le Pakistan, la Somalie, les Philippines, le Honduras, le Mexique et le Brésil*", dans "*la seule Syrie, 31 journalistes et huit informateurs ont trouvé la mort"* dans les interminables combats entre le régime du président Bachar al-Assad et l'opposition.

Au deuxième rang des pays dangereux pour les journalistes figure en 2012 la Somalie, avec la mort de 16 journalistes.

Parmi les autres pays meurtriers pour cette profession, figurent le Pakistan (huit journalistes tués), le Brésil (cinq journalistes tués), la Colombie et le Honduras (trois journalistes tués dans chacun des deux pays), le Mexique (sept journalistes tués).

AÉROPORT D'ORAN, NON DÉCLARATION DE DEVISES

Une passagère arrêtée en possession de 7.870 euros

Une femme âgée de 35 ans a été interpellée, la veille du réveillon, à l'aéroport international d'Oran, en possession d'une somme d'argent en devises estimée par la police des frontières (PAF) à 7.870 euros non déclarés, dissimulée dans son sac à main, rapporte le communiqué de la DGSN. En effet, tout est parti suite à un contrôle de passagers effectué par les policiers de la PAF. Sur une file d'attente composée de plusieurs dizaines de passagers du vol à destination de Lille (France), la femme était parmi les passagers à être contrôlés. Son tour arrivé pour la vérification de son billet d'avion, de son passeport ainsi que son sac à main, le visage de la femme oranaise a grimacé. C'est à partir de là que le doute a gagné les policiers. Ces derniers ont demandé à la femme d'ouvrir son sac. En effectuant le contrôle de son sac, les policiers ont découvert la somme d'argent en devises de 7.870 euros. Suite à cette découverte, la jeune femme de 35 ans a été interpellée et présentée, lundi passé, devant le parquet compétent, souligne à la fin le communiqué de la DGSN.

DURANT L'ANNÉE ÉCOULÉE

52 millions de touristes ont visité New York

New York a accueilli 52 millions de visiteurs en 2012, un nouveau record en la matière avec deux millions de touristes de plus qu'en 2011, a annoncé le maire Michael Bloomberg lundi.

«La ville de New York continue d'attirer des gens du monde entier qui veulent voir notre culture unique, qu'il s'agisse de notre cuisine, de nos parcs, nos magasins ou nos musées", s'est félicité Michael Bloomberg. *"Nous sommes bien partis pour remplir notre objectif de 55 millions de visiteurs et 70 milliards de dollars d'impact économique fixé pour 2015".* Selon M. Bloomberg, 41 millions des visiteurs ayant arpenté les rues de la "grosse pomme" étaient Américains, et 11 millions étaient étrangers.

Le secteur du tourisme a généré 55,3 milliards de dollars de revenus pour la plus grande ville américaine qui est restée en 2012 la principale attraction touristique des Etats-Unis.

Très Libre

COLLO, ASSASSINAT D'UN JEUNE DE 27 ANS

Le meurtrier présumé devant le parquet

Les affaires de meurtres sont devenues récurrentes ces derniers mois. A Collo, dans la wilaya de Skikda, une jeune personne âgée de 27 ans a été assassinée, il y a cinq jours de cela, par son assaillant âgé de 25 ans, cela avec un objet tranchant, rapporte le communiqué de la cellule de communication de la DGSN. Admis à l'hôpital de Skikda, le corps de la victime, portant plusieurs coups sur diverses parties du corps, a été soumis à une autopsie. En parallèle, une enquête a été également ouverte par les policiers suite aux témoignages de quelques personnes présentes sur les lieux du crime, souligne le communiqué. Grâce à l'autopsie faite sur le corps du jeune assassiné, les policiers ont pu identifier l'auteur de l'assassinat. Il s'agit d'un jeune âgé de 25 ans et demeurant dans la commune de Collo, lequel a été interpellé par la suite. Le mis en cause a été présenté jeudi passé devant le parquet compétent, conclut le communiqué de la DGSN.

MOSTAGANEM

Saisie de 75 kg de kif traité en 2012

Plus de 75 kg de kif traité et 11.171 comprimés de psychotropes ont été saisis à Mostaganem en 2012, a-t-on appris auprès des services de la sûreté de wilaya.

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem relèvent une augmentation de la quantité de drogue saisie cette année par rapport à 2011 où 68 kg de kif traité et 9.487 comprimés de psychotropes ont été saisis.

Durant cette même période, 180 affaires liées à la consommation et au trafic de stupéfiants ont été traitées et dans lesquelles 281 personnes, dont sept femmes et deux mineurs, étaient impliquées. 231 individus mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et 56 autres ont bénéficié de citations directes, alors qu'un autre a été placé sous contrôle judiciaire et 11 sont encore en fuite, a-t-on précisé de même de souce.

Suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue mercredi de 8h à 16h dans plusieurs quartiers dans trois communes d'Alger, en raison des travaux de nettoyage du réservoir principal de distribution, indique lundi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

Il s'agit de quartiers situés dans les communes de Kouba, de Bir Mourad Rais et de Birkhadem, affirme SEAAL, précisant que ces coupures sont dues aux travaux de nettoyage du réservoir principal de distribution du quartier Les Sources dans la commune de Bir Mourad Raïs.

Ainsi, cette suspension touchera les quartiers suivants : la Cité des Anassers 1 et 2, Vieux-Kouba, la Cité Coopemad Nord et Sud, la Cité el-Afia, la Cité 1.216-Logts, Garidi 1 et 2, Jolievue 1 et 2, le quartier Appreval (en partie), la rue des Frères Abdesselami, la Cité 400-Logts, le quartier des Sources (en partie) et le lotissement Zonka, ajoute le communiqué. Un dispositif de citernage sera mis en place, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments causés par cette coupure d'eau, indique la même source.